

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR  
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION



PROGRAMME DE TROISIEME CYCLE INTERUNIVERSITAIRE  
PTCI  
Deuxième promotion

*Mémoire de D.E.A EN ANALYSE ECONOMIQUE  
(Diplôme d'Etudes Approfondies)*

OPTION : ECONOMIE DES RESSOURCES HUMAINES

THEME:

**L'OFFRE DE TRAVAIL DES FEMMES EN  
MILIEU URBAIN : CAS DE BAMAKO**

Présenté et soutenu par : Maïmouna TRAORE

Sous la Direction de : Monsieur Karamoko KANE ,  
Maître de conférences Agrégé

1997

## DEDICACES

Je dédie ce travail à :

A mon père,

*Ce travail n'est que le fruit de votre amour, de votre assistance sous toutes ces formes durant mes années d'études.*

*Recevez ici ma profonde gratitude.*

A ma mère,

*" Toi qui m'allaitas,  
Toi qui me portas sur ton dos,..."*

*Camara Laye*

*Je ne saurais jamais vous remercier assez*

A ma tante mariétou DIOP,

*Votre assistance durant mon séjour au Sénégal m'a été d'un apport capital.*

*Recevez ici mon profond remerciement.*

A mes frères et soeurs,

*Recevez à travers ces quelques lignes ma profonde reconnaissance pour votre soutien moral durant mes années d'études. Que ce travail vous serve d'exemple à suivre.*

*Soyez rassurés de ma profonde disponibilité.*

A la mémoire de mon collègue et ami Abdoulaye DIOUF

*Tu nous as quitté brusquement au moment où ta formation tendait vers sa fin. Ta sympathie et ton dynamisme resteront toujours gravés dans notre mémoire.*

*Paix à ton âme.*

# REMERCIEMENTS

Je remercie:

Le Bon DIEU Tout PUISSANT de m'avoir donné la force, le courage et la santé de poursuivre mes études jusqu'à ce niveau.

Nos éminents professeurs de la FASEG : *Moustapha KASSE, Karamoko KANE, Abdoulaye DIAGNE, Adama DIAW, Mamamou M. THIAM, Mari Teuw NIANE* :

*Vos savoirs scientifiques, vos rigueurs dans le travail, la qualité de vos enseignements nous ont été d'un apport capital et le resterons toujours pour nos travaux futurs.*

Notre directeur de mémoire Monsieur Karamoko KANE,

*Vous n'avez ménagé aucun effort malgré votre emploi du temps chargé pour diriger ce mémoire. Votre rigueur méthodologique, vos conseils, nous ont été très nécessaires pour la finalisation de ce travail.*

Tout le corps professoral du CCCO 1996 de Ouagadougou et plus particulièrement, *Monsieurs KOUADIO Bénéé Marcel, et YAO Joseph yao* pour leur disponibilité et leurs conseils pour le choix et la réalisation de ce thème de mémoire.

*Monsieur Souleman KONE* pour sa contribution à la finalisation de ce travail.

Monsieur *Thierry M. C. ZOUMA*, pour son assistance.

Tous mes collègues et amis de classe et plus particulièrement *Fatou CISSE, et YOULOU K. G. Serge.*

*Monsieur Elhadj Oumar TOURE* pour son soutien moral.

Mes amis de la première promotion du PTCI Dakar.

Tous mes cousins et cousins et tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail.

**Je tiens particulièrement à remercier :**

**Monsieur le directeur de L'Observatoire de l'Emploi et de la Formation ( OEF ) du Mali : *Monsieur Dramane HAIDARA* :**

*Vos soutiens matériel et financier, vos conseils, ont été indispensables à la réalisation de ce mémoire.*

*Recevez ici ma profonde gratitude.*

**Monsieurs SALIHA DOUMBIA, Elhadj SIDIBE, Modibo Koly KEITA, Julien SIDIBE**

*Vos conseils, votre disponibilité et vos aides ont contribué à la mise au point de ce travail.*

*Recevez ici mon profond remerciement.*

**Tous le personnel de l'OEF qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce mémoire.**

# SOMMAIRE

	<u>PAGES</u>
INTRODUCTION GENERALE.....	1
<b><u>CHAPITRE I : LES FEMMES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL</u></b>	
<b>DE BAMAKO.....</b>	<b>8</b>
<b>SECTION I : LES CARACTERISTIQUES DU MARCHE DU TRAVAIL</b>	
<b>DE BAMAKO.....</b>	<b>8</b>
<b>SECTION II : LA PLACE DES FEMMES SUR CE MARCHE.....</b>	<b>12</b>
§I.Faible niveau d’instruction.....	12
§II Exclues du marché du travail.....	13
<b><u>CHAPITRE II : LES ANALYSES EMPIRIQUES DE L’OFFRE DE</u></b>	
<b>TRAVAIL DES FEMMES.....</b>	<b>19</b>
<b>SECTION I : LES ETUDES RELATIVES A L’OFFRE DE TRAVAIL DES</b>	
<b>FEMMES AUX ETAS UNIS D’AMERIQUE.....</b>	<b>19</b>
§ I. L’étude de J. MINCER .....	19
§II. L’étude de A. NAKAMURA, M. NAKAMURA et	
D.CULLEN.....	25
<b>SECTION II : UNE ANALYSE RELATIVE AUX FEMMES MARIEES EN AFRIQUE</b>	
<b>SUBSAHARIENNE.....</b>	<b>30</b>
§1. Présentation de l’ approche de LACHAUD.....	30
§II. Les déterminants de l’offre de travail des femmes.....	33

<b><u>CHAPITRE III : L'ELABORATION D'UN MODELE EXPLICATIF DE</u></b>	
<b>L'OFFRE DE TRAVAIL DES FEMMES A BAMAKO.....</b>	<b>36.</b>
<b>SECTION I : LES PROCEDURES D'INVESTIGATION STATISTIQUES.....</b>	<b>36</b>
§I. La constitution de l'échantillon.....	36
§ II. La méthode de collecte des données, la réalisation de l'enquête et le contrôle des données.....	42
<b>SECTION II : PRESENTATION DU MODELE UTILISE.....</b>	<b>45</b>
§ I. L'intérêt du modèle.....	45
§II. La méthode d'application.....	46
<b><u>CHAPITRE IV : LES DETERMINANTS DE L'OFFRE DE TRAVAIL</u></b>	
<b>DES FEMMES A BAMAKO.....</b>	<b>52.</b>
<b>SECTION I : LES SPECIFICITES DE L'OFFRE DE TRAVAIL DES FEMMES</b>	
<b>DE BAMAKO.....</b>	<b>52.</b>
§I. Les tendances générales de l'enquête.....	52
§II. Les spécificités de l'offre de travail des femmes de Bamako.....	56
<b>SECTION II : TEST ET COMMENTAIRES DU MODELE.....</b>	<b>66</b>
§ I. Les déterminants de l'offre de travail des femmes de Bamako.....	68
§II. Les déterminants de l'offre de travail des femmes mariées de Bamako.....	74
<b>CONCLUSION</b>	
<b>GENERALE.....</b>	<b>78...</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>84..</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>87</b>

## **INTRODUCTION GENERALE.**

Le Mali, vaste pays enclavé au centre de l'Afrique de l'ouest, compte à peu près 10.760.000 habitants<sup>1</sup> dont 51 % de femmes. Ces femmes sont impliquées dans toutes les activités socio-économiques et culturelles aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, comme cela ressort d'une étude de la Bourse du Travail du Mali<sup>2</sup>. En effet, 77.9% des femmes maliennes travaillent dans l'agriculture, l'élevage, la pêche et la foresterie ; l'artisanat constituant la deuxième source de revenu avec 10% des femmes<sup>3</sup>.

Cependant, notre sujet de recherche ne tiendra compte que du travail des femmes en milieu urbain et plus précisément celui des femmes de Bamako. Cette stratification géographique est due à quatre facteurs :

- d'abord, au Mali, pour mieux analyser le marché du travail de façon générale, il est beaucoup plus opportun de le faire dans le milieu urbain compte tenu de la concentration des structures administratives ou même commerciales dans la capitale ;
- ensuite, les femmes en milieu rural sont presque absentes des services administratifs et n'exercent de ce fait que des activités agricoles ce qui n'est pas l'objet de notre étude ;
- en outre, bien que ces femmes soit minoritaires par rapport à celles de la population totale, la plupart des études au Mali, sont axées sur la situation des femmes en milieu rural et très peu d'études ont été jusque là menées sur la situation des femmes sur le marché du travail. Et en plus il n'existe aucune étude effectuée par un malien sur l'offre de travail des femmes en milieu urbain<sup>4</sup> ;

<sup>1</sup> The Economist Intelligence Unit E.I.U. « Country profil, Ivory Cost - Mali », 1996 - 1997.

<sup>2,3,5</sup> Rapport de la bourse du travail du Mali sur « Accès des femmes à l'emploi » en vue des préparatifs de la 4ème conférence sur les femmes en Chine, 1995.

<sup>4</sup> La première étude sur l'offre de travail des femmes a été réalisée par J. P. LACHAUD dans quatre capitales africaines : Abidjan, Bamako, Ouagadougou et Yaoundé en 1994 ( pour les références voir la bibliographie).

- enfin, le manque ou l'insuffisance des données statistiques et des enquêtes sur le travail des femmes en milieu urbain et dans les centres urbains secondaires nous ont malheureusement imposé de limiter l'essentiel de notre enquête au seul district de Bamako .Celle -ci a, en revanche, l'avantage d'offrir une image grandeur nature à l'activité économique actuelle des femmes en milieu urbain dans les secteurs à la fois moderne et informel.

Ce choix peut se justifier facilement par la place indéniable qu'occupe cette agglomération urbaine dans la vie économique nationale.

L'intérêt porté sur les femmes relève du fait que l'intégration de la dimension féminine dans le processus de développement économique constitue une stratégie opportune, non seulement pour mieux saisir l'ampleur et la nature des inégalités selon le genre, mais également pour atténuer la fragilité et les déséquilibres liés au cheminement du développement. Et cela par le fait que la situation de la dimension féminine dans le développement est ambiguë.

Alors qu'elles contribuent activement au processus de développement, directement ou indirectement, les femmes constituent une ressource insuffisamment associée au développement économique. Cette situation se confirme davantage lorsque nous nous référons aux chiffres relatifs à l'accès à l'éducation et genre ; l'accès à l'emploi et genre ; l'accès aux crédits et genre ...

Mais l'aspect auquel nous allons nous intéresser ici est celui relatif aux femmes sur le marché du travail formel et informel. Et ceci, pour voir dans quelle mesure nous pouvons renforcer le rôle de la femme salariée ou indépendante dans l'économie en améliorant ses conditions d'accès au marché du travail, non pas en tant que substituts de l'homme mais comme son complémentaire pour un développement économique harmonieux.



Dans la fonction publique malienne, les effectifs des femmes sont faibles. Sur un effectif total de 36.716 seulement 9.203 ( soit 25% ) sont des femmes. Elles sont par ailleurs concentrées dans les services fournis à la collectivité , les services sociaux et les services personnels<sup>5</sup>.

Quant aux femmes salariées indépendantes du secteur informel, elles constituent la grande majorité. Ces femmes, par manque de niveau d'instruction ou parce qu'elles sont victimes du chômage, se lancent dans des activités indépendantes comme le petit commerce, la teinture, les tresses, la poterie et aussi dans le commerce import-export.

Dans la capitale, ces femmes sont beaucoup plus nombreuses par rapport à celles exerçant un emploi salarié. Ce secteur qualifié de secteur informel ne fait que s'agrandir de jour en jour et est plus pourvoyeur d'emplois que le secteur formel. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les initiatives prises par les femmes (groupements de promotion féminine, associations diverses soutenues par plusieurs Organisations Non Gouvernementales (ONG)).

Cependant, il faut noter que, même si les données statistiques montrent une représentation faible des femmes au travail salarié, la présence de femmes salariées ne fait qu 'augmenter d'année en année au Mali. Cette plus grande présence des femmes de Bamako sur le marché du travail peut s'expliquer essentiellement par les raisons suivantes :

- la chute du revenu réel et les pertes d'emploi en milieu urbain suite au programme d'ajustement structurel ont particulièrement affecté les femmes, dans la mesure où ces phénomènes ont considérablement accru leur part de responsabilité dans le bien - être ou dans la survie des familles ;

---

- les filles ont de plus en plus accès à l'enseignement ( école ou formations pour les métiers comme la couture, la teinture ... ) ;
- Les travaux domestiques sont de plus en plus allégés pour les femmes du fait de l'utilisation d'appareils électro- ménagers et de l'emploi de domestiques qui est un phénomène répandu en Afrique de l'ouest ;
- les femmes ont tendance à faire, en moyenne, de moins en moins d'enfants ;
- avec la crise économique, les femmes sont obligées d'exercer un emploi pour compléter le revenu familial.

Un autre facteur réside dans l'amélioration des conditions de vie des femmes suite à la ratification de certaines lois et conventions par les pays africains depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Entre autres, nous pouvons citer les conventions suivantes<sup>6</sup> :

- la convention n°100 sur l' Égalité de rémunération (1951 ), qui stipule qu'à travail de valeur égale les femmes et les hommes doivent recevoir une rémunération égale ;
- la convention n°111 sur la Discrimination ( emploi et profession ) (1958), qui encourage l'égalité des droits entre les femmes et les hommes sur le lieu du travail (elle traite aussi de la discrimination fondée sur des considérations autres que le sexe ) ;
- la convention n°156 sur les Travailleuses ayant des responsabilités familiales (1981 ), qui vise à promouvoir le partage des responsabilités familiales ainsi

---

<sup>6</sup> Bureau International du Travail ( BIT) : Conventions n° 100, 111, 156,et 175.

qu'une véritable égalité de chances et de traitement pour les travailleuses et les travailleurs ayant de telles responsabilités ;

- la convention n°175 sur le Travail à temps partiel (1994 ), qui prévoit que les travailleurs à temps partiel bénéficient de la même protection et des mêmes prestations que les travailleurs à plein temps.

La proportion des femmes dans la population active est de 37.59% contre 62.41% pour les hommes. Il reste donc beaucoup à faire pour améliorer la situation des femmes maliennes.

Compte tenu de ce constat, plusieurs études<sup>7</sup> ont été menées dans le but d'améliorer les conditions de travail de ces femmes. Mais ces dernières ont surtout axé leurs revendications sur la révision des lois , la prise en compte du phénomène discriminatoire sur le marché du travail, la création d'ONG et d'associations des femmes travaillant dans le secteur l'informel...

Un reproche que l'on peut faire à ces études, c'est que la plupart d'entre elles ont omis d'analyser les déterminants de l'offre de travail des femmes au Mali tout en tenant compte des réalités du pays. En effet, avant de s'intéresser aux obstacles auxquels se heurtent les femmes sur le marché de l'emploi, il est judicieux d'analyser les blocages qu'elles rencontrent avant de se présenter sur ce marché.

---

<sup>7</sup> Par exemple nous pouvons citer :

- Commissariat à la promotion des femmes du Mali « Les strategies nationales d'intervention pour la promotion des femmes » , Bamako 1994.

- Bourse du travail du Mali,« Accès des femmes à l'emploi », rapport en vue des préparatifs de la quatrième conférence mondiale sur les femmes en Chine.

- TRAORE ( O ), « L'intégration de la femme au développement », Avant projet de plan d'action, Bamako 1991- 1993.

- Daba DIAWARA,« Le Mali et les textes internationaux relatifs aux droits de la femme et à l'égalité entre citoyens », Bamako 1993.

Beaucoup de facteurs constituent des sources de blocage que les études sur le Mali ont tendance à négliger et qui, sont très déterminants pour les femmes maliennes dans leur prise de décision. Par exemple, nous avons pris en compte certains déterminants spécifiques à la réalité malienne comme : l'avis du mari, le poids de la religion, et d'autres facteurs communs à tous les pays : le niveau de l'instruction, le revenu offert, le revenu du mari, le nombre d'enfants de moins de six ans, la discrimination à l'entrée du marché du travail.

C'est dans ce cadre que notre thème de recherche tentera de prendre en compte tous ces facteurs cités ci-dessus afin d'identifier les facteurs influençant positivement ou négativement la décision des femmes maliennes de participer au marché du travail. Ainsi, il sera dès lors possible de faire des propositions pertinentes pour améliorer la condition de travail des femmes de Bamako en particulier et du Mali en général.

Ainsi, les objectifs généraux de la recherche peuvent être résumés comme suit :

- dégager les spécificités de l'offre de travail de la femme à Bamako;
- mettre en évidence les déterminants de l'offre de travail de la femme de Bamako.

Pour pouvoir répondre à tous ces objectifs, la méthodologie suivie est une enquête auprès de 92 femmes, mariées ou célibataires, exerçant un emploi ou non et ayant l'âge de participer à la population active. L'âge retenu à cet effet est compris entre 15 et 59 ans.

La démarche qui sera suivie pour mener à bien cette étude est la suivante :

Dans un premier chapitre nous allons faire un état des lieux sur la situation des femmes de Bamako sur le marché du travail.

Dans un second chapitre, nous passerons en revue certaines études, sur ce thème, abordées par J. MINCER; M. NAKAMURA, A. NAKAMURA, et D. CULLEN<sup>8</sup> ainsi que J. P. LACHAUD<sup>9</sup>.

Ensuite dans le troisième chapitre nous allons montrer que certains facteurs spécifiques au cas de Bamako doivent être pris en compte et nous détaillerons de ce fait la méthodologie suivie et le modèle utilisé.

Enfin dans le dernier chapitre, nous expliciterons les déterminants de l'offre de travail des femmes, d'une part en analysant les spécificités de l'offre de travail des femmes de Bamako, d'autre part, en testant et en commentant le modèle retenu à cette fin.

---

<sup>8</sup> Maso NAKAMURA, Alice NAKAMURA et Dallas CULLEN, « Job opportunities, the offered wage, and the labor supply of married women », *American Economic Review*, décembre 1979.

<sup>9</sup> Jean Pierre LACHAUD, « Les femmes et le marché du travail en Afrique subsaharienne » Série de recherche 1.

# **CHAPITRE I: LES FEMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE BAMAKO.**

Ce chapitre a pour objet de faire un état des lieux général sur la situation des femmes sur le marché du travail urbain. Aussi allons- nous d'abord exposer les caractéristiques du marché du travail avant de situer les femmes de Bamako sur ce marché.

## **SECTION I. LES CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE BAMAKO : UN MARCHÉ STRATIFIÉ.**

La plupart des analyses du marché du travail qui adhèrent à l'idée de sa segmentation sont réalisées dans le cadre du schéma dualiste en termes de système productifs- secteur informel/secteur moderne.

Il est vrai qu'au Mali, comme dans maints pays d'Afrique, la nature des données relatives au marché du travail implique une appréhension de la structure de l'emploi et des revenus dans une analyse dualiste.

Ainsi, à partir d'une réorganisation des données conventionnelles, l'étude de Lachaud<sup>10</sup> relative au marché du travail malien a mis en évidence deux systèmes productifs, supposés obéir à des lois de fonctionnement différentes. Dans les zones urbaines du Mali, les différentes évaluations montrent que l'emploi informel occupe environ 70% de la population active.

Toutefois, une différence importante apparaît entre Bamako et les autres centres

---

<sup>10</sup> LACHAUD J. P, « Pauvreté et marché du travail : le cas de Bamako ».

urbains. Dans la capitale, l'emploi salarié du secteur moderne concerne au moins 40% des actifs, alors que seulement, environ, 25% de ces derniers sont concernés par ce mode d'emploi dans les centres urbains secondaires. Ce résultat est logique compte tenu de la prééminence relative du tertiaire dans la capitale.

En définitive, l'étude montre que le secteur informel à Bamako concernerait près de 60% des actifs. Par ailleurs, l'emploi public et parapublic représenterait 83.9 % de l'emploi du secteur moderne. C'est seulement dans le cas de Bamako que la part de l'emploi non public revêt une certaine importance. En effet, 37.5 % des salariés sont localisés dans le secteur moderne privé.

Dans ce contexte, les politiques d'emploi en Afrique, en général, et au Mali, en particulier, ont mis un accent spécifique sur le secteur informel en tant que grand pourvoyeur d'emplois. A cet égard, l'analyse du développement du Mali au cours des deux dernières décennies, a permis d'établir qu'à investissement égal, le secteur informel crée plus d'emplois que le secteur moderne. De plus, certaines activités du secteur informel semblent déterminantes dans le processus global de croissance. Par conséquent, les avantages de ce secteur sont perçus du côté de l'évolution du système productif.

Quant au secteur moderne, il se caractérise par une faiblesse des entreprises industrielles, et la prédominance du secteur commercial<sup>11</sup>. Ainsi, le secteur industriel, peu dynamique, comporte quelques grandes entreprises, et surtout beaucoup de petites unités de production, souvent localisées dans le secteur informel.

Le développement économique et industriel du secteur moderne repose de plus en plus sur la promotion de la petite et moyenne entreprise ; cette forme d'unité de

---

<sup>11</sup> à cause de la tradition commerciale de ce pays

production résistant mieux aux nombreuses crises que connaissent les grandes sociétés. Son dynamisme en matière d'emploi, sa flexibilité dans l'offre, et son rôle indéniable dans le processus de désenclavement régional, en font un puissant outil d'aménagement du territoire.

En fait, dans les deux cas, le but principal est de promouvoir des structures productives, et une faible attention est accordée aux agents économiques. Il en résulte que des réflexions sur le lien existant entre le fonctionnement du marché du travail urbain et la pauvreté ont été peu développées. L'étude relative au marché du travail de LACHAUD, précédemment citée, se borne à indiquer, compte tenu du caractère fragmentaire de l'information statistique, que , parmi les chômeurs ayant déjà travaillé, 35% occupent des emplois occasionnels dont la durée ne dépasse pas un mois dans 47% des cas.

D'ailleurs, les Déclarations Annuelles de la Main-d'Oeuvre (DAMO 1987), ainsi que le recensement des travailleurs régis par le code du travail de 1984, mettent en évidence l'importance du travail temporaire dans les entreprises modernes de Bamako.

Dans un système où l'on parle des structures de production sans prendre en compte les producteurs, la promotion de l'individu intervient très peu. Bien que cette approche soit utile, il importe de constater que dans une conjoncture de crise, il ne suffit plus seulement de travailler, mais aussi, il importe encore d'avoir un travail régulier, autonome et protégé.

Ces caractéristiques sont plus relatives à l'individu qu'à la structure de production. Dans ce contexte, les concepts et les catégories utilisées lors des analyses conventionnelles rendent difficile une approche liée à l'individu.



En effet, la disponibilité d'informations relatives à la force de travail réparti entre secteurs de production ou catégories socioprofessionnelles, ne peut donner une réponse satisfaisante quant au fonctionnement du marché du travail. Dans ce contexte, la classification conventionnelle distinguant les employeurs, les travailleurs indépendants (c'est - à - dire à leur propre compte ), les travailleurs familiaux et les salariées n'a plus de sens. A cet égard, il est à remarquer que si les classifications habituelles sont opérationnelles, c'est parce qu'elles sont davantage adaptées aux catégories du secteur moderne. D'ailleurs, certaines études relatives au secteur informel ont posé de réels problèmes de nomenclature.

En l'absence de distinction entre le secteur moderne et le secteur informel, la prise en compte des critères de régularité, d'autonomie et de protection peut conduire à rapprocher des catégories d'emplois des secteurs informel et moderne. Par exemple, de ce point de vue, les agents subalternes du secteur moderne ne sont pas différents de certains travailleurs du secteur informel. Dans le secteur moderne, ces catégories sont très vulnérables en période de crise, car elles sont les plus exposées aux licenciements. Il en est ainsi, en partie, parce qu'elles ne représentent pas un coût élevé en termes d'indemnités de licenciement. Par ailleurs, les catégories professionnelles les plus élevées, non seulement peuvent être les plus anciennes, donc les plus onéreuses au niveau des indemnités de licenciement, mais également constituent une main-d'oeuvre disposant des qualifications indispensables pour la survie de l'entreprise. De ce fait, elles sont généralement moins touchées par les réductions d'effectifs.

A la suite de ces constats, on peut s'interroger sur la place qu'occupent les femmes de Bamako sur ce marché qualifié de marché de travail segmenté.

## SECTION II. LA PLACE DES FEMMES DE BAMAKO SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL.

Tout d'abord, nous allons essayer de présenter la situation paradoxale des femmes dans l'économie. Alors qu'elles contribuent directement ou indirectement au processus de développement, les femmes apparaissent plus lésées que les hommes dans la redistribution des revenus. Autrement dit, nous constatons que les femmes constituent une ressource insuffisamment associée au développement économique et social au Mali comme dans beaucoup de pays du monde.

Plusieurs observations mettent, du reste, en relief cette ambiguïté :

- d'abord, parce que les femmes constituent une force de travail active et importante ;
- ensuite, parce qu' au Mali, plus la famille est pauvre, plus elle dépend de la contribution productive des femmes. Et c'est ce qui a poussé LACHAUD<sup>12</sup> à affirmer que : « Améliorer les opportunités économiques des femmes conduit à réduire l'incidence de la pauvreté dans les ménages » ;
- enfin, les femmes bénéficient de moins d'investissements en matière d'éducation.

Nous allons donc expliciter ces propos sur la base des données statistiques pour prouver que, effectivement au Mali, les femmes sont victimes d'une discrimination quant à l'accès à l'enseignement et sont exclues du marché du travail.

### **§I. Un faible niveau d'instruction.**

De manière générale, le taux d'alphabétisation n'atteint que 13 % au Mali, et ne touche que 9 % de femmes<sup>13</sup>. D'après une étude du Ministère de l'Éducation

---

<sup>12</sup> LACHAUD, « Exclusion du marché du travail, inégalité et genre dans les capitales africaines : une méthode nouvelle de mesure, Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu - Bordeaux IV, 1996.

<sup>13</sup> Rapport sur le Développement dans le Monde : 1995, Banque Mondiale.

Nationale ( MEN ), la proportion de filles dans la population scolaire s'élevait à 35 % au cours de l'année 1985-1993 et se répartissait comme suit :

Premier cycle : 22 %

Second cycle : 8, 70 %

Secondaire : 3, 40 %

Supérieur 0, 70 %.

Source : MEN, 1993

Malgré la réforme de l'enseignement qui prônait une démocratisation de l'école et une meilleure adéquation du système éducatif, malgré les innovations pédagogiques qui ont été initiées ( ruralisation, introduction des langues nationales ), le taux de scolarisation reste très faible et de nombreux enfants maliens n'ont pas accès au système éducatif. Ce constat s'avère plus sévère si l'on s'intéresse à la population féminine.

Alors que les filles sont plus nombreuses que les garçons au sein de la population en âge officiel d'aller à l'école, leur taux d'admission scolaire est moins élevé. Aussi, ce faible niveau d'instruction constaté, aura - t - il des effets sur le statut des femmes sur le marché du travail?

## **§II. L'exclusion du marché du travail.**

Cette exclusion se traduit par

- une faiblesse du taux d'activité des femmes sur le marché du travail ;
- une faible proportion de femmes dans la fonction publique;
- un faible niveau d'offre et de demande d'emploi relatif aux femmes ;
- une faiblesse de qualification des demandeuses d'emploi.

## A. La faiblesse du taux d'activité féminin sur le marché du travail.

Cette faiblesse est mise en évidence par le tableau 1.

**Tableau 1** : Exclusion du marché du travail et genre à Bamako.

Taux d'activité des femmes, $\geq 15$ ans 1994- % population totale	15
Taux d'activité des femmes, $\geq 15$ ans 1994 -homme = 100	17
Taux d'activité féminin capitale, $\geq 15$ ans - population totale	37,4
Taux d'activité relatifs féminin- masculin, $\geq 15$ ans	16,3
Taux de chômage déclaré féminin urbain ( capitale )	16,3
Taux de chômage relatif- féminin urbain, $\geq 15$ ans (capitale )	0,9
Taux de chômage marginal féminin urbain, $\geq 15$ ans (capitale )	31,5
Part du travail vulnérable féminin dans l'emploi total urbain	64,3
Ratio des emplois vulnérables urbain femme - homme	107,9
Ratio femmes - hommes administration et encadrement	25
Ratio femmes - hommes professions libérales	23
Ratio femmes- hommes emploi de bureau et vente	130

Source : Enquête emplois pilotes auprès des ménages au Mali (Bamako, 1991 ).

De ce tableau, il ressort une faible participation des femmes sur le marché du travail ; sur 100 hommes, 17 femmes seulement participent sur ce marché au Mali. Aussi, le taux d'activité des femmes en 1994 n'atteint - il que 15 % dont 37,4 % dans la capitale. La part du travail vulnérable féminin est très élevée (64,3% contre 107 % pour l'ensemble femmes- hommes ).

D'autres chiffres peuvent contribuer à renforcer ces constats.

## **B. Une faible proportion dans la fonction publique.**

Selon la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI ), les effectifs des femmes fonctionnaires sont faibles. Sur un effectif total de 36.716 seulement 9.203 sont des femmes. Elles sont par ailleurs concentrées dans les services fournis à la collectivité, les services sociaux et les services personnels.

En outre, les femmes sont rarement nommées aux hauts postes de responsabilité même à compétence égale ou supérieure.

En considérant la hiérarchie, les femmes sont majoritairement présentes au niveau des échelons inférieurs :

Catégorie A	855 femmes
Catégorie B :	3267 femmes
Catégorie C	3493 femmes.

Source : DNSI 1993.

### C. Un faible niveau d'offre et de demande d'emploi relatifs aux femmes.

Cet état de fait est traduit dans le tableau suivant :

**Tableau 2** : niveau d'offre et de demande placée et offerte au Mali.

	1991			1995		
	Ens	Hom	Fem	Ens	Hom	Fem
DE	100	91	7	100	94	6
OE				100	100	0
DE Plac	100	95	5	100	95	5
DNS	13	8	5	-	-	-
ONS	-	-	-	0	0	0

Source : Annuaire Statistiques de l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF) du Mali.

DE : Demandes enregistrées

OE : Offres enregistrées

DE. Plac : Demandes placées

DNS : Demandes non satisfaites

ONS : Offres non satisfaites

Il ressort de ce tableau quelques constats en défaveur des femmes :

- une prédominance des demandeurs de sexe masculin ( 94 % des demandes enregistrées concernaient uniquement les hommes contre 4 % pour les femmes en 1995 ) ;
- en 1995, 100 % des offres enregistrées étaient destinées aux hommes.

### D. La faible qualification des demandeuses d'emploi.

Le tableau n°3 montre cet état de fait.

**Tableau 3** : Proportion des femmes selon leur niveau de qualification.

QUALIFICATIONS	Taux en pourcentage
Direction	6,7
Cadres administratifs et financiers	8,8
Ingénieurs et cadres de production	18,2
Techniciens - Agents de maîtrise	9,2
Employés qualifiés	17,5
Employés spécialisés	8,7
Ouvriers qualifiés	1,9
Ouvriers spécialisés	3,0
Main- d'oeuvre qualifiée	2,2
Apprentis	2,1

**Source** : Déclaration Annuelle de la Main d'Oeuvre du Mali 1994.

Nous remarquons dans ce tableau que moins de 5 % des femmes travaillent comme ouvrières qualifiées ou manoeuvres comme le fait ressortir une déclaration de l'OEF du Mali sur la « Discrimination en matière d'emploi des femmes au Mali ». Par ailleurs, nous remarquons que plus de 60 % de ces femmes occupent des postes de travail nécessitant au moins un diplôme.

Pourtant, nous assistons actuellement à la recrudescence du chômage des jeunes diplômés et les qualifications les plus sollicitées par les employeurs sont surtout les ouvriers qualifiés, les manoeuvres et les employés. Cette situation compromet davantage les chances d'accès des femmes à l'emploi.

Compte tenu des caractéristiques du marché du travail urbain malien et de la faible représentativité des femmes sur ce marché, nous allons maintenant essayer d'analyser les facteurs explicatifs de ce phénomène. Pour cela, nous allons chercher à connaître les déterminants de l'offre de travail des femmes à Bamako en nous inspirant tout d'abord des études faites sur ce thème en Amérique et en Afrique subsaharienne.



## **CHAPITRE II : LES ANALYSES EMPIRIQUES DE L'OFFRE DE TRAVAIL DES FEMMES .**

L'offre de travail des femmes a été relativement peu étudiée dans la littérature économique dans les pays développés et est presque absente des études sur les pays africains . Parmi les quelques écrits disponibles, nous allons citer ceux de J. MINCER<sup>14</sup> (sur l'offre de travail des femmes mariées aux États Unis d'Amérique ) ; de A. NAKAMURA, M. NAKAMURA et D. CULLEN<sup>15</sup> relatifs à l'économie canadienne ainsi que l'étude de J.P. LACHAUD<sup>16</sup> sur les femmes de l'Afrique subsaharienne.

Nous exposerons successivement ces différentes études avant de montrer que celles-ci ne sont pas totalement adaptées au cas du Mali et que d'autres facteurs doivent y être introduits.

### **SECTION I : EXPOSE DE QUELQUES ETUDES RELATIVES AU MARCHE DU TRAVAIL DANS LES PAYS DEVELOPPES.**

Dans cette section, nous exposerons les études de MINCER et de A. NAKAMURA, M. NAKAMURA et D. CULLEN .

#### **§ I : Le modèle de J. MINCER.**

Comme MINCER l' a observé, le phénomène le plus important sur le marché du

<sup>14</sup> Document de travail du Professeur ALLECHI M'bet sur : « A review of the literature on the female labor supply », CCCO 1996.

<sup>15</sup> A. NAKAMURA, M. NAKAMURA et D. CULLEN op. cit.

<sup>16</sup> Jean Pierre LACHAUD, op. cit.

travail américain est la participation de plus en plus croissante des femmes mariées. Durant les 30 dernières années , beaucoup de femmes mariées sont entrées sur le marché du travail. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce comportement.

1°) Le premier, purement économique, est lié à une contrainte économique. La consommation a augmenté alors que le niveau de revenu baissait aux États Unies d'Amérique. Pour combler cet écart entre le revenu réel et la consommation désirée, les épouses étaient forcées de travailler.

2) Le second facteur est lié au niveau d'instruction de la femme. Depuis que de plus en plus de femmes atteignent le collège, il y a beaucoup de femmes compétentes sur le marché primaire du travail.

3) Le passage des travaux durs et salissants de l'industrie lourde à l'industrie de service (changement dans la structure des travaux ) est aussi une raison de la plus grande participation des femmes.

4) le quatrième facteur est lié à la tendance pour la femme de faire de moins en moins d'enfants diminuant ainsi le temps consacré aux travaux ménagers.

5) A ces facteurs, nous pouvons aussi ajouter le progrès technique. En effet avec l'utilisation des appareils électro-ménagers, les tâches domestiques, assurées par les femmes, s'en trouvent fortement allégées.

Sur la base de ces constats, l'auteur, pour mener à bien son étude, a posé les hypothèses suivantes.

### **A. Hypothèses du modèle.**

Nous pouvons les regrouper comme suit :

H1. Le revenu du mari et de la femme sont mis en commun ;

H2. Le temps de la femme est partagé entre le travail rémunéré et le loisir ;

H3. L'offre de travail de la femme est liée à son taux de salaire, au nombre d'enfants de moins de six ans, et à son niveau d'éducation.

Ainsi, le modèle qui en découle est le suivant.

### **B. Le modèle.**

Par convention nous notons l'offre de travail de la femme par OLF. Elle sera fonction des paramètres suivants :

$OLF = f(\text{Educ, Technologie, NE, Nature de l'emploi, lois sociales, RM, W ...})$

où :

- Educ est le niveau d'éducation de la femme mariée.
- NE : indique le nombre d'enfants de moins de 6 ans.
- RM : représente le revenu médian du mari; il sert comme une mesure de la pression financière sur la femme de participer ou non au marché du travail.
- W : est le taux de salaire en vigueur sur le marché du travail pouvant motiver ou non la femme dans sa prise de décision de participer au marché du travail.
- CH : est le niveau de chômage des adolescents sur le marché du travail.

Comme l'a noté l'auteur, d'un point de vue théorique, nous nous attendons à ce

que l'offre de travail de la femme soit une fonction positive du niveau d'éducation, du taux de chômage homme et du taux de salaire en vigueur.

Par contre, cette offre doit être négativement corrélée aux nombre d'enfants de moins de six ans, et du revenu du mari. Ainsi, nous avons :

$$\begin{array}{cccc} \frac{\partial \text{OLF}}{\partial \text{Educ}} > 0 & \frac{\partial \text{OLF}}{\partial \text{NE}} < 0 & \frac{\partial \text{OLF}}{\partial \text{RM}} < 0 & \frac{\partial \text{OLF}}{\partial \text{CH}} < 0 \end{array}$$

$$\frac{\partial \text{OLF}}{\partial \text{W}} > 0$$

### C. Résultats obtenus par MINCER.

Sur la base de ces hypothèses, MINCER a établi le tableau suivant :

**Tableau 3** : Probabilité d'emploi en fonction du nombre d'années d'études /  
nombre d'enfants.

NAE \ NE	8	10	12	14	16
0	0.30	0.38	0.47	0.56	0.66
1	0.09	0.13	0.18	0.25	0.32
2	0.013	0.025	0.04	0.065	0.09

NE : Nombre d'enfants

NAE : Nombre d'années d'études

#### Commentaire du tableau

Le tableau indique les mesures de niveau d'instruction exprimé en années de fréquentation scolaire et le nombre d'enfants agissant sur la décision d'entrer dans le marché du travail. Quel que soit le nombre d'enfants âgés de 6 ans ou moins, la probabilité d'entrer dans le marché du travail est plus élevée lorsque le niveau d'instruction est également plus élevé. Pour tout niveau d'instruction, la probabilité d'entrer sur le marché du travail est plus faible lorsque le nombre d'enfants à charge de plus de 6 ans est plus élevé. L'implication de ceci est que , plus la femme est scolarisée, plus la probabilité d'exercer un emploi est plus forte.

MINCER en faisant sa régression a abouti à l'équation Log linéaire suivante :

$$\text{Log OLF} = \alpha - 0.62 \text{ RM} + 1.33 \text{ W} + 0.12 \text{ Educ} - 0.41 \text{ chômage homme} - 0.24 \text{ NE}.$$

(-2.95)
(12.09)
(10.44)
((-0.77)
(0.39)

$$R^2 = 0.62$$

#### Interprétations des résultats.

- Le taux de participation à la population active de la femme est négativement relié au niveau du revenu du mari présent. Plus le revenu du mari est élevé, moins sera l'offre de travail de la femme.

Si le revenu du mari augmente de 100 dollars, cela va entraîner une réduction de 62 % l'incitation de la femme à participer à une activité rémunératrice sur ce marché toutes choses égales par ailleurs.

- Le taux de participation à la population active de la femme est positivement

relié à la capacité de gain de la femme. Plus la femme est capable d'avoir un salaire de très haut niveau, plus il est probable pour qu'elle soit sur le marché du travail.

Si la femme à un revenu de 100 dollars de plus, alors le taux de participation s'élève de 133 %.

- Le niveau d'instruction a une influence positive sur la participation de la femme au marché du travail. S'il augmente de 100 la participation augmente de 12 %.

- Le chômage de l'homme a une influence négative sur le taux de participation de la femme car il y a moins de travail sur le marché.

- Le nombre d'enfants quant à lui, constitue un frein mais pas un facteur de blocage permanent car il n'est pas très significatif.

Nous remarquons ici que les facteurs les plus significatifs de l'offre de travail des femmes mariées aux Etats Unis d'Amérique est le niveau du taux de salaire du marché, ensuite vient le niveau de scolarisation de la femme. On peut donc affirmer qu'aux Etats Unis d'Amérique, plus le taux de salaire est élevé et plus le niveau d'instruction de la femme est élevé, alors sa probabilité de participer au marché du travail devient plus forte.

En 1979, trois auteurs A. NAKAMURA, M.NAKAMURA et D. CULLEN ont déterminé l'offre de travail des femmes mariées au Canada en prenant en compte d'autres facteurs que nous présenterons dans le paragraphe suivant. Nous verons dans quelle mesure celle-ci est différente de la première et quelles en sont les conclusions .

## § II . L'étude de A. NAKAMURA, M. NAKAMURA et D. CULLEN.

L'étude a pour but de montrer que l'offre de travail de la femme constitue un domaine d'application particulièrement intéressant du modèle d'arbitrage entre le travail et le loisir.

Cette étude utilise les données d'un recensement réalisé au Canada en 1971 afin de dégager les facteurs explicatifs du taux d'activité des femmes mariées, de la durée de leur travail (en nombre d'heures par an ) et du taux de salaire reçu.

La question essentielle à laquelle les auteurs ont voulu répondre est relative à l'impact du taux de salaire sur le niveau d'activité salariée de la population féminine par une étude économétrique.

La démarche retenue par les auteurs est l'évaluation empirique pour voir si une hausse du taux de salaire stimule ou au contraire réduit l'offre de travail de la femme. Ainsi, le modèle se présente comme suit :

### **A. Le modèle.**

#### ***1. Les variables du modèle.***

Les auteurs, pour expliquer l'offre de travail des femmes mariées au Canada ont retenu trois types de variables. Parmi celles- ci, nous avons : le taux de salaire, le revenu du mari et le patrimoine de la famille, ainsi que les variables se référant à la situation familiale et les préférences du ménage (nombre d'enfants de moins de 6 ans, et de 6 à 14 ans... ).

Le taux de salaire ne sera observable que pour les femmes qui exercent effectivement une activité salariée. Les variables retenues sont : la durée des études, l'âge au moment du mariage, le nombre d'enfants de moins de 6 ans, le taux de chômage dans la province où habite la personne en question et enfin un « indicateur d'emploi féminin », évalué pour chaque province et égal au quotient

du nombre d'« emplois féminins » par le nombre de femmes susceptibles d'exercer une activité salariée.

Pour les variables qui traduisent la situation familiale et les préférences du ménage, à savoir le nombre d'enfants, on ajoute le revenu familial par personne à charge ainsi que les variables indicatrices qui prennent la valeur 1 lorsque le ménage est de religion catholique ou qu'il est francophone et 0 dans les autres cas.

## ***2. Présentation du modèle.***

Les auteurs ont regroupé leurs résultats en fonction des classes d'âges et des variables explicatives. Mais, nous nous allons examiner les résultats pour la tranche d'âge 40 - 44 ans qui est représentée dans le tableau ci - dessous.



**Tableau 4:** Les facteurs explicatifs de l'offre de travail et du taux de salaire des femmes mariées ( classe 40 - 44 ans ).

Variables explicatives	$\Phi_i$	Log $w_i$	$h_i$
Constante.....	- 0.622	1.310	2313.8
Nombre d'années d'études ..( N.A.E).....	0.058	0.045	
Nombre d'enfants de - de 6ans..( N.E.).....	-0.406	0.026	-236.5
Nombre d'enfants de 6 à 14 ans.....	-0.158		-57.7
Produit des nombres d'enfants de - de 6 ans et de 6 et de 14 ans.....	0.064		81.7
Nombre d'enfants à charge de 19 à 24 ans.....	-0.010		15.1
Nombre d'enfants.....	-0.008		14.6
Revenu du mari.....	$-3.10^{-5}$		-0.02
Revenu non salarial.....	$-10^{-5}$		-0.19
Revenu familial par personne.....	$-10^{-5}$		-0.048
Age à la date du mariage.....	-0.008	0.003	
Variables indicatrices :			
. religion.....	0.070		148.1
. langue.....	-2.288		- 49.9
Taux de chômage local...(C.H).....	-0.032	0.013	
Indicateur d'emploi féminin...( I.E.F.)..	2.107	0.279	378.5
Coefficient de redressement féminin.....		-0.894	-394.5
Log $w_i$ .....			

Où :

$\Phi_i$  est la probabilité pour que la femme exerce un emploi ;

$W_i$  est le taux de salaire horaire ;

et  $h_i$  est la durée annuelle du travail (en heures ).

Ainsi, nous pouvons représenter l'équation du modèle comme suit :

$$\Phi_i = - 0,627 + 0,058 \text{ NAE} - 0,406 \text{ NE} - \dots - 0,032 \text{ CH} + 2,107 \text{ IEF}$$

## B. Les résultats et commentaires.

La première colonne de ce tableau permet de calculer la probabilité  $P_i$  pour qu'une femme mariée exerce un emploi salarié. Les coefficients de cette colonne conduisent en fait à l'évaluation d'un coefficient  $\Phi_i$ , ( $i$  est la personne en question), tel que la probabilité soit égale à  $F(\Phi_i)$  où  $F$  est la fonction de répartition de la loi normale centrée réduite, c'est - à dire :

$$P_i = \frac{1}{2} \int_{-\infty}^{\Phi_i} \exp\left(-\frac{t^2}{2}\right) dt.$$

$\Phi_i$  est obtenu en multipliant les coefficients de la première colonne par les valeurs des variables correspondantes et en faisant la somme de l'ensemble. Plus  $P_i$  est grand, plus le coefficient  $\Phi_i$  est grand.

De ce fait, ces auteurs ont abouti à la conclusion suivante :

« La probabilité d'exercer une activité salariée est donc d'autant plus grande que la personne a suivi des études longues, qu'elle est de religion catholique (ce qui est assez étonnant pour ces auteurs) et qu'elle réside dans une province où la structure des emplois est bien adaptée aux femmes. Cette probabilité est au contraire influencée négativement par le nombre d'enfants, par le taux de chômage local et par les autres revenus ».<sup>17</sup>

Les résultats auxquels ont abouti les auteurs, montrent de manière assez nette « qu'une hausse du taux de salaire conduit un plus grand nombre de femmes mariées à rechercher un travail, mais que pour la sous population des femmes qui exercent effectivement une activité professionnelle, la hausse de ce taux tend en

<sup>17</sup> PICARD ( P ), « Elément de microéconomie : théories et applications », édition monchrétien, p 118.

général à réduire la durée (annuelle ) du travail »<sup>18</sup>.

En introduisant enfin neuf hypothèses dans le modèle initial :

- trois années d'études supplémentaires ;
- pas de troisième enfant ;
- départ dans une grande ville de l'Ontario ;
- allocation pour le troisième enfant ;
- interdiction de la discrimination ;
- la moitié des emplois est occupée par les femmes ;
- création d'emploi dans les services ;
- création d'emploi dans le bâtiment ;
- le revenu du mari est réduit ;

les auteurs remarquent que toutes ces mesures (sauf la création d'emploi dans le secteur du bâtiment ) ont une influence positive sur le taux moyen d'activité des femmes et elles conduisent aussi, à une augmentation du taux de salaire proposé. Par contre, elles ont des conséquences nettement différenciées pour ce qui concerne le nombre d'heures de travail effectuées dans l'année par les femmes qui exercent effectivement une activité salariée.

Après l'exposé de cette étude, nous voyons que les deux études ne sont pas totalement opposées car les auteurs aboutissent aux mêmes conclusions en ce qui concerne le taux de salaire, le revenu du mari, le niveau d'éducation, le nombre d'enfants de moins de six ans. Et ceci par le fait que les deux études ont montré qu'aux Etats Unis d'Amérique et au Canada l'offre de travail des femmes mariées est négativement liée au revenu du mari, au nombre d'enfants de moins de six ans alors cette offre est une fonction croissante du niveau d'éducation de la femme et du taux de salaire du marché.

---

<sup>18</sup> PICARD ( P ), op cit. p 117.

Nous allons par ailleurs analyser une autre étude qui adopte une méthode différente pour déterminer l'offre de travail des femmes mariées en Afrique subsaharienne.

## **SECTION II : UNE ANALYSE RELATIVE AUX FEMMES DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

Cette étude a été réalisée par J.P. LACHAUD qui tente d'explicitier les inégalités selon le sexe inhérentes à la participation au marché du travail dans cinq grandes villes d'Afrique subsaharienne : Ouagadougou ( Burkina Faso ), Yaoundé (Cameroun ), Abidjan (Côte d'Ivoire ), Bamako ( Mali ), Conakry ( Guinée ).

### **§I. Présentation de l'approche.**

Nous procéderons à un exposé du modèle avant de montrer les spécificités de l'offre de travail des femmes en Afrique subsaharienne.

#### **A. Exposé du modèle.**

Les données exploitées ont été rassemblées entre 1986 et 1992 dans le cadre d'une recherche menée à l'initiative de l'Institut international du travail, et dont le but était d'explorer les liens entre la structure du marché du travail et la pauvreté urbaine.

Dans le cadre de cette recherche, les équations de participation des femmes au marché du travail ont pris en compte deux catégories de facteurs:

- d'une part, un ensemble de caractéristiques individuelles : instructions, formation, âge, statut matrimonial, nationalité, position dans le ménage et le lieu de naissance.

- d'autre part, plusieurs éléments inhérents au ménage : transferts nets, revenu des membres secondaires masculins, statut de salarié du chef de ménage masculin, nombre de femmes de 15 ans et plus dans le ménage masculin, nombre d'enfants de 7 ans et moins dans le ménage et le statut du travail des parents (père ou mère) salarié, salarié non protégé et indépendant.

Par ailleurs, l'équation structurelle de participation englobe, outre les éléments précédents, le revenu imputé. Les fonctions de gains prennent en considération l'instruction, la formation, l'expérience spécifique -emploi actuel- le lieu de naissance, la nationalité et le coefficient de Mills, ce dernier élément étant déterminé à l'aide des équations réduites de participation.

L'auteur étudie d'abord les spécificités de l'offre de travail des femmes avant d'analyser les déterminants de cette offre de travail.

## **B. Les spécificités de l'offre de travail de la femme<sup>19</sup>.**

Les investigations de J. P. LACHAUD ont permis de mettre en lumière plusieurs spécificités de l'offre de travail de la femme.

---

<sup>19</sup> Pour les tableaux se référer à l'annexe II, III, IV, V.

### **1. Offre de travail et sexe.**

Pour un groupe donné, le taux d'offre de travail est obtenu en rapportant l'effectif des actifs ( employés sous-employés et chômeurs ) à celui de la population du groupe.

L'étude des taux d'offre selon le sexe met en évidence deux phénomènes :

- d'une part , les taux d'offre de travail en milieu urbain sont beaucoup plus faibles pour les femmes que pour les hommes (l'offre de travail ne concerne qu'un cinquième à un tiers d'entre elles) alors que pour les hommes, ce taux atteint 60 et 80 % ;
- d'autre part , l'offre de travail des femmes a tendance à être la plus faible, à Bamako et à Conakry, les taux d'offre de travail des femmes sont, respectivement, de 21 et 36 %.

### **2. Offre de travail statut matrimonial âge et instruction.**

En effet, on observe une nette variation des taux d'offre de travail selon le statut matrimonial. Ces derniers sont les plus élevés pour les chefs de ménages 80 à 90 % sauf pour Bamako où ce taux est de 72 % pour les hommes secondaires célibataires : 50 à 70 % (pour Yaoundé 41.1 % ). Or, la proportion de femmes mariées et célibataires participant au marché du travail n'est généralement que de , respectivement, 45-55 et 20-40 %.

L'examen de l'offre de travail en fonction de l'âge met en évidence un résultat attendu, quels que soient le statut matrimonial et la capitale. L'étude montre par ailleurs que les femmes ont une carrière professionnelle plus courte que celle des hommes, en particulier à cause d'une cessation précoce de leur activité.

La prise en compte du niveau d'instruction suggère que pour l'ensemble des individus et des capitales, l'offre de travail croît avec le niveau d'instruction

d'une part, et d'autre part elle montre que la corrélation positive entre l'offre de travail et le niveau d'instruction n'est observée que pour les membres des ménages dont la carrière professionnelle est déjà avancée, les chefs de ménage et les femmes mariées.

### ***3. Offre de travail et statut du marché du travail***

Ici, l'auteur aboutit au fait que dans les zones urbaines d'Afrique subsaharienne, la proportion de la population totale féminine salariée est de l'ordre de 10 à 15 % alors que chez les hommes elle est presque trois fois plus importante.

Aussi, ajoute-il que les femmes semblent également plus défavorisées que les hommes en termes d'emplois indépendants. Enfin, le chômage déclaré affecte deux fois moins la population féminine que la population totale masculine. En effet, la proportion de la première au chômage est de l'ordre de 5-10 %, alors que pour la seconde la proportion est comprise entre 10 et 20 %.

### **§ II. Les déterminants de l'offre de travail de la femme.**

LACHAUD a spécifié ces déterminants en retenant certaines variables regroupées dans le tableau suivant.

Tableau 5 : Coefficients de régression des estimations probit selon la capitale : modèle binaire standard de participation au marché du travail des femmes – 15 ans et plus et non en cours de scolarisation

Capitale	Ouagadougou		Yaoundé		Abidjan		Conakry		Bamako	
	$\beta$	t'	$\beta$	t'	$\beta$	t'	$\beta$	t'	$\beta$	t'
Paramètre										
Constante	-1,57242	-3,0183*	-2,65933	-3,4268*	-32,80585	-4,5038*	-9,66847	9,6962*	-3,91983	-7,7059*
Instruction (années)	-0,00670	-0,2190	-0,19976	-4,3698*	-0,14643	-2,3368*	-0,02059	-1,0589	0,27417	11,0573*
Form. informelle <sup>1</sup>	1,76488	5,5679*	0,60478	2,8521*	-1,85735	-4,3249*	-0,30479	-1,1182	0,51434	1,7588*
Form. moderne <sup>4</sup>	0,34272	0,9808	0,37919	1,3761	-2,34433	-3,7164*	0,25644	0,7394	1,19838	4,4694*
Age (années)	0,01225	0,4215	0,07156	1,5462	-0,05002	-1,1275	-0,03318	-0,7392	0,38839	8,8568*
(Age) <sup>2</sup> /100	0,00871	0,2445	-0,14155	-2,2895*	0,04060	0,7601	0,01292	0,1964	-0,44707	-8,7326*
Chef de ménage	0,31625	0,9152	0,35114	1,1406	-0,43444	-0,9830	-0,52571	-0,8138	0,99194	2,6156*
Marité	-0,34455	-1,9030**	-0,05265	-0,2963	0,26717	0,8487	-0,17729	-0,9145	-0,55894	-3,6981*
Transferts nets	-0,04953	-0,4634	0,00055	0,0699	-0,00001	-0,8341	-0,00344	-0,3375	0,07039	1,1792
Revenu mbs hom.	0,00226	1,0976	0,00084	0,7632	-0,00001	-0,4528	0,00099	0,5634	0,00019	1,5081
Chef masc. sal. prox.	-0,14778	-0,9104	-0,14823	-0,8361	0,07478	-0,4526	-0,04110	-0,2449	0,15013	0,9185
Nationalité					-0,79334	-3,5129*				
Naissance : capitale	0,16854	1,1951	0,44635	2,4264*	1,13315	3,4561*	0,82275	4,5125*	0,08833	0,6636
Femmes ≥ 15 ans	-0,02075	-0,5936	-0,02107	-0,5556	0,01458	0,2806	-0,00383	-0,1300	0,02948	1,1434
Enfants ≤ 7 ans	0,00204	0,0550	0,06334	1,3277	0,03375	0,7293	0,01554	-0,3947	-0,15362	-4,5151*
Parents sal. prox.	0,14511	0,4832	-0,05996	-0,2826	-0,31368	-0,9879	0,00150	-0,0069	0,39614	2,0516*
Parents sal. non.p.	0,27292	1,0626	-0,17276	-0,8605	0,03672	0,1027	0,36224	1,1323	0,55861	2,9578*
Parents indép.	0,27989	1,2357	-0,02569	-0,1487	-0,30079	-1,0283	-0,04450	-0,2388	0,20885	1,5668
Revenu imputé	0,94823	6,0696*	1,29624	7,3401*	3,49318	4,3085*	4,98300	10,0675*	-3,01220	-8,7907*
Log vraisemblance		-235,6708		-202,9518		-257,6846		-207,2909		-274,0984
Chi <sup>2</sup> (sig) <sup>2</sup>		240,229 (0,0000)		175,6436 (0,0000)		111,2774 (0,0000)		423,8506 (0,0000)		373,2501 (0,0000)
Cas bien clas. (%)		79,7		77,4		69,0		91,2		89,1
R <sup>2</sup>		0,3376		0,3002		0,1911		0,5055		0,4050
N		521		421		420		824		933

(1) Probabilité «two-tailed» que le coefficient soit égal à zéro ; le t est le rapport entre  $\beta$  et l'erreur-type; (2) Il s'agit du test du rapport de vraisemblance calculé selon :  $LR=2(L_1-L_0)$ , si  $L_1$  est le log de vraisemblance du modèle sans contrainte et  $L_0$  le log de vraisemblance du modèle contraint (tous les coefficients sont égaux à 0, sauf la constante). Il suit une loi du Chi<sup>2</sup> avec des degrés de liberté égaux au nombre de contraintes : (2n-1) et (n-1), respectivement, pour le modèle multinomial et le modèle binaire (n=nombre de paramètres) ; (3) Il s'agit d'un pseudo-R<sup>2</sup> égal à  $1 - (L_1/L_0)$  ; (4) base = sans formation ; (5) ivoirien.

Note : \* = significatif à 5 pour cent au moins ; \*\* = significatif entre 5 et 10 pour cent

Sources : Enquêtes pilotes sur l'emploi auprès des ménages : Burkina Faso (Ouagadougou, 1992), Cameroun (Yaoundé, 1990-91), Côte d'Ivoire (Abidjan, 1986-87), Guinée (Conakry, 1991-92), Mali (Bamako, 1991).



Les coefficients de régression des estimations des fonctions de gains et des équations structurelles de participation relatives aux femmes, appellent plusieurs commentaires.

Premièrement, si l'on excepte le cas de Bamako, les fonctions de gains expliquent entre 30 et 60 pour cent de la variabilité des revenus des femmes. Dans la plupart des pays, l'instruction est positivement corrélée au niveau du revenu.

Le fait pour les femmes d'avoir eu accès à l'enseignement supérieur accroît leurs gains, comparativement au niveau des femmes non instruites, de 150 à 500 pour cent, toutes choses égales par ailleurs. De même, on observe que l'expérience dans l'emploi actuel est positivement corrélée aux gains. Une année supplémentaire d'ancienneté induit, toutes choses égales par ailleurs, un revenu additionnel compris entre 6 et 10 pour cent.

Deuxièmement, le modèle binaire standard tend à mettre en évidence la prédominance de plusieurs facteurs communs aux différentes capitales quant à la participation des femmes aux marchés du travail urbain. Tout d'abord, dans trois capitales, Ouagadougou, Yaoundé, Bamako, la formation informelle accroît sensiblement la probabilité de participation des femmes au marché du travail, alors que, dans la plupart des capitales, les années d'instruction ont tendance à jouer un rôle inverse. Le fait d'être né dans la capitale rehausse sensiblement la propension à participer au marché du travail.

Troisièmement, au-delà des facteurs précédemment indiqués, l'offre de travail féminin semble devoir être appréhendée en fonction de deux éléments additionnels.

D'une part, l'existence de résultats contrastés selon les capitales suggère une

interférence des spécificités locales. Par exemple, à Ouagadougou et à Bamako, le statut de femme mariée réduit la propension à participer au marché du travail, tandis que, dans la capitale malienne, le niveau d'instruction est corrélé positivement à cette dernière, toutes choses égales par ailleurs. De même, à Abidjan, l'accès au marché du travail semble moins important pour les non ivoiriennes que pour les ivoiriennes, surtout lorsqu'elles ont acquis une formation, formelle ou informelle.

En plus, lorsque l'analyse est menée selon le type de membre secondaire féminin, des résultats spécifiques émergent. Par exemple, en ce qui concerne les femmes mariées, on constate que la formation, l'instruction et l'âge accroissent la propension à participer au marché du travail dans toutes les capitales.

Par ailleurs, les hypothèses de la théorie traditionnelle quant à l'influence du nombre d'enfants ne semblent pas être vérifiées. Enfin, la participation au marché du travail des femmes mariées est influencée par le statut du chef de ménage, et elle est d'autant plus importante que ce dernier a une activité rémunérée.

De cette étude, l'auteur a dégagé quelques déterminants de l'offre de travail des femmes dans les quatre capitales : Abidjan, Bamako, Conakry, Yaoundé de façon globale. Une lacune de l'étude est qu'elle n'a pas pris en compte, les spécificités de chaque pays. C'est pourquoi notre étude s'efforcera d'intégrer certains facteurs spécifiques aux réalités maliennes et pour arriver à ce résultat, la méthodologie suivie fera l'objet du chapitre suivant.

## **CHAPITRE III : ELABORATION D'UN MODELE EXPLICATIF DE L'OFFRE DE TRAVAIL DES FEMMES A BAMAKO.**

Pour l'élaboration d'un modèle explicatif de l'offre de travail des femmes de Bamako, il a fallu faire une enquête auprès d'un échantillon de femmes faute de données relatives à ce thème. Ainsi, dans ce chapitre, nous expliquerons d'abord les procédures d'investigation statistiques qui ont été nécessaires à la réalisation de l'enquête et ensuite nous présenterons dans une deuxième section le modèle retenu pour effectuer ce travail.

### **SECTION I : LES PROCEDURES D'INVESTIGATION STATISTIQUES.**

Pour aboutir à l'enquête, une étude sur le taux et la base de l'enquête a été nécessaire.

#### **§I. La constitution de l'échantillon.**

Le choix de l'échantillon et la constitution d'une base de données appellent plusieurs observations.

##### **A. Le choix de l'échantillon.**

L'enquête n'a concerné que les tranches d'âge de la population féminine sensée pouvoir participer au marché de l'emploi. L'emploi étant défini ici comme l'état d'un individu qui mène une activité rémunérée soit dans le secteur moderne, soit dans le secteur dit informel.

Le secteur moderne est composé des entreprises du secteur privé, para-public et de la fonction publique.

Le secteur informel se caractérise par le fait qu'il n'a pas une comptabilité propre suivie par l'activité administrative et il est limité par une technologie peu avancée et de faibles revenus en capitaux.

Ainsi les tranches d'âge considérées sont comprises entre 15 et 59 ans. Le choix de 15 ans est dû au fait qu'au Mali, on constate que beaucoup de jeunes filles sont illettrées la plupart du temps ou, même si elles fréquentent l'école, la quittent très tôt faute de suivi ou par nécessité d'aider leur famille pauvre. De ce fait, elles sont nombreuses à se présenter sur le marché du travail formel ou dans la plupart du temps informel comme teinturières, tresseuses, vendeuses de pagnes, commerçantes de l'import-export.

Il est utile de rappeler que l'échantillon a été choisi dans le but d'analyser les facteurs déterminants de la participation des femmes de Bamako sur le marché du travail. Donc l'étude tient compte non seulement des femmes mariées mais aussi des femmes non mariées entre 15 et 59 ans travaillant dans le secteur moderne ou dans le secteur informel et aptes à se présenter sur le marché du travail.

C'est ainsi que l'avis de toutes les femmes nous permettra de tirer des conclusions et de faire des suggestions pertinentes afin d'améliorer la situation de l'emploi des femmes de Bamako.

## **B. Les données de base.**

Compte tenu de tous les aspects cités ci-dessus, nous avons pris comme base de sondage l'enquête sur la population du Mali de 1995. Cette enquête donne non

seulement la répartition de la population selon le sexe, les communes mais aussi selon les tranches d'âge.

Il a été ainsi observé dans le district de Bamako au total 183.766 femmes entre 15 et 59 ans réparties comme suit:

**Tableau 6** : Répartition de la population féminine de Bamako par tranche d'âge.

Tranches d'âge	Effectifs
15-19	56.735
20-24	34.840
25-29	24.151
30-34	18566
35-39	13.789
40-44	12.557
45-49	9.514
50-54	7.989
55-59	5.617
TOTAL	183.766

**Source** : Chiffres obtenus sur la base de l'enquête de la population au Mali (1995).

Cette répartition nous a permis de calculer les proportions suivantes :  $(56.735/183.766)*100 = 31 \%$ .

Ce qui voudrait dire que 31 % des femmes de Bamako sont âgées entre 15 et 19 ans. Le calcul est le même pour toutes les tranches d'âge. Nous obtenons le tableau suivant :

**Tableau 7** : Répartition des femmes de Bamako par tranche d'âge et en pourcentage

Tranche d'âge en années	Effectifs	Proportions (en %)
15-19	56.735	31
20-24	34.840	19
25-29	24.151	13
30-34	18.566	10
35-39	13.789	8
40-44	12.557	7
45-49	9.514	5
50-54	7.989	4
55-59	5.617	3
TOTAL	183.766	100

**Source** : calculs effectués sur la base de l'enquête sur la population du Mali (1995)

Le taux de sondage appliqué à la population féminine considérée ( 1/ 2000) nous a donné un échantillon de 92 femmes obtenu de la manière suivante :

$$183.766/2000 = 92 \text{ femmes}$$

Et c'est sur la base de ces femmes que l'enquête fut menée avec la collaboration de l' Observatoire de l'Emploi et de la Formation ( l'OEF ) du Mali.

**Tableau 8** : Effectif de la population féminine de Bamako selon les communes.

COMMUNES	EFFECTIFS
I	34.099
II	30.321
III	27.014
IV	38.591
V	30.138
VI	22.603
TOTAL	183.766

**Source** : Calculs effectués sur la base de l'enquête sur la population au Mali (1995).

Cette répartition correspond aux proportions suivantes selon les communes :

**Tableau 9** : Pourcentage des femmes de Bamako selon les communes.

COMMUNES	PROPORTIONS EN %
I	19.1
II	16.5
III	14.7
IV	21
V	16.4
VI	12.3
TOTAL	100

**Source** : Chiffres obtenus sur la base de l'enquête de la population au Mali (1995)

Ces résultats ont été obtenus de la manière suivante :

Commune I :  $45.103/236.329 \times 100 = 19.1 \%$ .

Le calcul est le même pour les autres communes.

Une fois ces proportions obtenues pour les tranches d'âge et les communes nous avons alors appliqué le taux de sondage pour pouvoir répartir les 92 femmes à enquêter selon les tranches d'âge relatives aux proportions. Les résultats figurent dans le tableau suivant :

**Tableau 10** : Répartition de l'échantillon selon les tranches d'âge.

AGES	PROPORTION	ECHANTILLONS
15-19	31	28 <sup>20</sup>
20-24	19	18 <sup>21</sup>
25-29	13	12
30-34	10	9
35-39	8	7
40-44	7	6
45-49	5	5
50-54	4	4
55-59	3	3
TOTAL	100	92

**Source** : calculs effectués sur la base de l'enquête sur la population au Mal( 1995)

<sup>20</sup>  $28 = 92 \times 31\%$

<sup>21</sup>  $18 = 92 \times 19\%$

Ainsi avec le même raisonnement, on obtient le tableau suivant pour les communes :

**Tableau 11** : Proportion de l'échantillon selon les tranches d'âge.

COMMUNES	PROPORTIONS	ECHANTILLONS
I	19.1	17
II	16.5	15
III	14.7	14
IV	21	19
V	16.4	15
VI	12.3	12
TOTAL	100	92

Source : D'après la base de l'enquête sur la population au Mali ( 1995 ).

Une fois qu'on a pu avoir la répartition par âge et par communes de l'échantillon, on a cumulé les deux pour aboutir à une division de l'échantillon par âge et par commune représentée ainsi :

**Tableau 12** : Répartition de l'échantillon selon les communes et les tranches d'âge.

AGES	I	II	III	IV	V	VI	TOTAL
15-19	5 <sup>22</sup>	5	4	6	4	4	28
20-24	3	3	3	4	3	2	18
25-29	2	2	2	2	2	2	12
30-34	2	2	1	2	1	1	9
35-39	1	1	1	2	1	1	7
40-44	1	1	1	1	1	1	6
45-49	1	1	1	1	1	-	5
50-54	1	-	1	1	1	-	4
55-59	1	-	-	-	1	1	3
TOTAL	17	15	14	19	15	12	92

Source : Chiffres obtenus sur la base de l'enquête sur la population du Mali

( 1995 )

Cette phase conduit à une phase de collecte des données basée sur l'élaboration d'un questionnaire.

<sup>22</sup> 5 = 31 % \* 17 ....



## **§2. La méthode de collecte des données, la réalisation de l'enquête et le contrôle des données.**

Cette méthode comprend d'abord une procédure de collecte des données et ensuite une phase de réalisation de l'enquête.

### **A. La procédure de collecte des données.**

Pour mener à bien l'enquête, l'élaboration d'un questionnaire a été nécessaire. Ainsi, il est formulé de façon très simple afin que les informations recueillies répondent à la clarté requise par cette étude. Les réalités locales n'ont pas non plus échappé à son élaboration.

Le questionnaire utilisé est structuré en plusieurs sections :

1. les caractéristiques individuelles
2. les caractéristiques socio-économiques
3. les caractéristiques culturelles
4. la participation au marché du travail

Le questionnaire est suivi d'une série de propositions émises par les personnes interrogées pour faciliter l'accès à l'emploi des femmes (Pour de plus amples précisions se référer au questionnaire en annexe I).

### **B. La réalisation de l'enquête et le contrôle des données.**

Une fois le questionnaire et la répartition de l'échantillon sur toute l'étendue du district de Bamako définis, l'enquête sur le terrain s'est déroulée du 5 au 8 novembre 1996. Elle a été réalisée par trois enquêteurs recrutés habituellement par l' OEF, et formés spécialement pour cette investigation statistique par des cadres de cette institution.

Ainsi, chacun des trois enquêteurs avait pour tâche d'enquêter dans deux

communes. Les questionnaires étaient remis à chacun ainsi qu'une liste des quartiers choisis à cet effet pour faciliter la vérification et veiller à ce que les enquêteurs fassent correctement leur travail.

Après réceptions des questionnaires remplis et leur vérification, les données ont été saisies sur SPSS avec une maquette adaptée aux questions. En ce qui concerne le contrôle des données saisies ; deux procédures ont été utilisées : un contrôle interne à chaque fichier, et un contrôle de cohérence inter - fichiers.

La première procédure a conduit à élaborer des règles permettant de vérifier la cohérence des informations à l'intérieur de chaque fichier.

La seconde procédure a nécessité la mise en œuvre de tout un ensemble de règles de cohérence des informations entre les différents fichiers.

### **C. La définition des concepts.**

1. *La décision du mari* : Cette décision est à prendre au sens qu'au Mali, la participation au marché du travail se fait avec l'accord du mari. Si ce dernier n'est pas d'accord, la femme sera obligée de rester à la maison.

2. *La discrimination sur le marché du travail* : nous tiendrons compte dans cette définition, non seulement de la discrimination à l'entrée du marché du travail (c'est-à-dire les sélections qui sont en défaveur des femmes lors des recrutements) ; mais aussi, de la discrimination sur le marché du travail (le fait que certains employeurs préfèrent embaucher les hommes plutôt que les femmes).

Ce que l'on veut mettre en évidence ici, c'est l'influence de cette discrimination sur la décision de la femme de participer au marché du travail.

3. *Le poids de la religion* : Il permet de vérifier, si l'influence de la religion est un facteur incitatif ou non dans la prise de décision de la femme sur le marché du travail.

4. *Le niveau d'instruction* : nous voulons voir , l'influence des années d'études sur la décision de la femme sur le marché du travail. Est-ce que ce sont seulement les femmes instruites qui travaillent ou non; ou les deux , au Mali ?.

5. *Le nombre d'enfants* : Le nombre d'enfants de moins de six ans a- t'il une influence positive ou négative sur la décision de la femme à participer au marché du travail ?.

6. *Le revenu offert* : C'est le niveau de revenu que la femme est sensée avoir si elle participe au marché du travail. L'idée est de voir si ce revenu a une influence sur la prise de décision de la femme.

7. *Le revenu du mari* : Ici nous nous proposons de vérifier si la possession, par le mari, d'un salaire élevé incite la femme à rester à la maison et si le cas contraire, c'est-à-dire d'un mari avec un bas salaire, est de nature à pousser la femme à participer au marché du travail pour compléter le revenu du foyer.

8. *Âge* : La question à laquelle nous essayons de répondre ici, est de savoir si la participation au marché du travail est lié au facteur âge.

9. *Les niveaux d'instructions des parents et du mari* ( pour les femmes mariées) : On cherche une fois de plus à voir l'influence de ces niveaux d'instructions sur la décision de la femme de participer au marché du travail.

10. *Le statut professionnel du mari* : Ce concept ne sera pris en compte que pour les femmes mariées de l'échantillon afin de voir son influence sur leur prise de décision.

## **SECTION II : PRESENTATION DU MODELE UTILISE : LE MODELE LOGIT.**

On montrera d'abord l'intérêt du choix de ce modèle avant d'expliquer sa méthode d'utilisation.

### **§1. L'intérêt du modèle.**

Lorsque des modèles incorporent une variable dépendante qualitative, la formulation linéaire classique et les méthodes d'estimation associées, moindres carrés, se révèlent inadaptées. Les modèles à choix binaires supposent que les individus soient confrontés au choix entre deux termes d'une alternative, et que les décisions qui s'opèrent soient fonction des caractéristiques des individus. Ainsi, dans la mesure où l'on dispose d'informations quant aux caractéristiques des individus et des choix effectués par ces derniers, il peut être opportun d'estimer une équation susceptible de prédire les choix des individus ne se trouvant pas dans l'échantillon originel.

En matière d'analyse du marché du travail, les modèles à choix binaires prennent une importance croissante. En effet, dans la plupart des enquêtes, maintes réponses sont qualitatives : participation ou non participation au marché du travail; exercice ou non d'une activité secondaire, etc. De plus, la compréhension des mécanismes du marché du travail appelle un développement des investigations empiriques. Le problème peut être évoqué plus précisément à partir du modèle conventionnel de choix quant à la participation au marché du travail.

Supposons que l'on souhaite élaborer un modèle qui puisse prédire le comportement des individus quant à leur participation au marché du travail. A cet égard, on peut s'attendre à ce qu'il existe une relation entre, par exemple, l'âge et le niveau d'instruction des individus, et leur participation au marché du travail. Toutefois, cette information n'est pas suffisante pour prédire les décisions individuelles, et il est préférable d'avoir pour objectif l'estimation de la probabilité qu'un individu, ayant des caractéristiques données, participe au marché du travail. Dans le modèle conventionnel, cette probabilité est dérivée de l'hypothèse que les individus décident de participer au marché du travail si leur salaire de réserve, non observable, est inférieur au salaire du marché, fonction également de caractéristiques individuelles observables, et de caractéristiques non observables.

Ainsi, les modèles à choix qualitatif se proposent de déterminer la probabilité qu'un individu, ayant des caractéristiques données, fera tel choix plutôt qu'un autre. En d'autres termes, il s'agit de trouver une relation entre un ensemble de facteurs inhérents à un individu et la probabilité que cet individu fasse un choix donné.

## **§2. La méthode d'application.**

Nous allons présenter d'abord les éléments de base des modèles dichotomiques et ensuite nous verrons comment nous pouvons tester la qualité du modèle.

### **A. Les éléments de base des modèles dichotomiques.**

La présentation de quelques éléments de base des modèles à choix binaires sera réalisée dans le contexte de l'estimation des fonctions d'offre de travail. En effet, l'estimation économétrique des fonctions d'offre de travail implique des choix quant au type de modèle sous-jacent. A cet égard, parmi les diverses possibilités, examinons celles qui sont susceptibles d'être les plus couramment utilisées.

Dans un premier temps, il est indispensable d'utiliser le modèle probabiliste linéaire. Supposons par exemple que le modèle suivant soit estimé par la méthode des moindres carrés :

$$Y_i = a_i + bX_i + \alpha_i$$

où :  $Y_i = 1$  si l'individu  $i$  participe au marché du travail, employé au chômage, et  $Y_i = 0$  s'il ne participe pas au marché du travail ;

$X_i$  représente un vecteur des caractéristiques individuelles, âge, éducation, etc. ;

$\alpha_i$  est la perturbation associée à la  $i$ ème observation.

L'interprétation de cette équation est aisée, dès lors que l'on considère la valeur escomptée pour chaque observation de la variable dépendante, soit :

$$E(Y_i) = a + Bx_i$$

Puisque  $Y_i$  prend uniquement les valeurs 1 et 0, la distribution de probabilité de  $Y_i$  peut s'écrire en notant que  $P_i = \text{prob}(Y_i = 1)$  et  $1 - P_i = \text{prob}(Y_i = 0)$ :

$$E(Y_i) = 1(P_i) + 0(1 - P_i) = P_i.$$

Par conséquent, l'équation de régression peut être interprétée comme la probabilité qu'un individu participe au marché du travail, compte tenu de ses caractéristiques individuelles. La pente de la régression mesure l'effet sur la probabilité de participer au marché du travail de la variation d'une « unité » des caractéristiques individuelles.

Néanmoins, l'une des difficultés de ce modèle est que le processus d'estimation utilisé ne « sait » pas que la variable  $Y$  a une nature binaire . De ce fait, il en résultera une estimation qui conduira à des valeurs prédites supérieures à 1 ou inférieures à 0, c'est-à-dire des valeurs non acceptables. Par conséquent, les limites imposées à la variable binaire, par exemple, 1 et 0, sont ignorées si le modèle standard de régression multiple des moindres carrés est utilisé. Bien qu'il

existe plusieurs possibilités pour surmonter cette difficulté dans le cadre du modèle probabiliste linéaire ( Par exemple, réestimer les paramètres de l'équation de telle manière que l'on ait :  $0 < Y_i <= 1$ .), il semble préférable de rechercher des modèles pour lesquels les prédictions soient conformes à l'intervalle approprié.

On peut reformuler le problème de manière à ce que les prédictions ne concernent plus une variable binaire, mais plutôt une variable continue qui « naturellement » demeure dans l'intervalle 0/1. A cet égard, les deux modèles les plus couramment utilisés sont les modèles probit et logit. Puisqu'il s'agit d'interpréter la variable dépendante du modèle comme la probabilité d'opérer un choix, il est nécessaire de transformer le modèle de telle manière que les variables des attributs (  $X_i$  ) deviennent une probabilité dont la valeur est conforme à l'intervalle 0/1, soit :

$$P_i = F ( a + b X_i ) = F ( Z_i )$$

où  $F$  est une fonction de probabilité cumulative ( fonction de répartition d'une loi de moyenne nulle) ;  $Z_i$  = variable continue aléatoire et normalement distribuée. Lorsque  $F$  suit une loi centrée réduite, le modèle est appelé probit ; par contre, dans le cas d'une loi logistique, le modèle est appelé logit.

Considérons le modèle probit. A cet égard, la différence avec le problème standard est qu'on suppose que les données relatives  $Z_i$  ne sont pas disponibles. Par exemple, les individus peuvent décider de ne participer au marché du travail que si le salaire obtenu est supérieur ou égal au salaire souhaitable  $Z_i$ , prix d'offre. Le problème que l'analyse probit résoud est d'estimer les paramètres  $a$  et  $b$ , et d'obtenir des informations sur la variable non observable sous-jacente  $Z$ . Supposons que  $Y$  représente une variable dichotomique, prenant la valeur 1 si l'individu participe au marché du travail et 0 dans le cas contraire ; supposons aussi que pour chaque individu,  $Z_i$  représente une valeur critique qui implique une décision quant à la participation au marché du travail. La variable qualitative

observée  $Y$  est définie à partir de la variable quantitative auxiliaire comme suit :

$$Y_i = 1 \text{ si } Z_i > Z_i^* ; Y_i = 0 \text{ si } Z_i < Z_i^*$$

Le modèle probit suppose que  $Z_i^*$  est une variable aléatoire normalement distribuée, si bien que la probabilité que  $Z_i^*$  soit inférieur (ou égal) à  $Z_i$  peut être déterminée à partir de  $F$ . Avec le modèle probit,  $P_i$  représente la probabilité conditionnelle qu'un individu participe au marché du travail ( $Y_i = 1$ ), compte tenu des attributions. Il est important de réaliser que le modèle probit implique une estimation non linéaire ; en effet, dans la mesure où la transformation cumulative normale n'est pas linéaire, la méthode des moindres carrés ne peut pas s'appliquer généralement au modèle probit. Les paramètres  $a$  et  $b$  peuvent être obtenus par la méthode du maximum de vraisemblance. Il faut aussi ajouter qu'il n'est pas possible de comparer directement les coefficients du modèle probabiliste linéaire. Il en est ainsi parce que la normalisation inhérente à l'estimation probit génère des coefficients d'une échelle arbitraire. Ce qui compte, c'est l'ampleur relative des coefficients, et non leur taille absolue.

Dans le cas du modèle logit, la variable dépendante de l'équation de régression est le logarithme des chances qu'un choix particulier soit réalisé. En effet, le modèle logit peut être spécifié ainsi :

$$P_i = F(Z_i) = 1 / (1 + e^{-z_i})$$

d'où :

$$\text{Log} \left( \frac{P_i}{1-P_i} \right) = Z_i = a + b X_i$$

Par conséquent, l'estimation des paramètres nécessite une certaine prudence, puisque le membre de gauche de l'équation précédente représente le logarithme des chances de choix, et non la probabilité actuelle.



## B. Test de validité.

Plusieurs indicateurs permettent de tester la qualité de l'estimation du modèle.

1.) Il est possible de se référer à  $(-2 \cdot \text{Log vraisemblance}) = -2LL$ . En effet, étant donné les paramètres à estimer, la probabilité de l'événement est appelée la vraisemblance. Cette dernière étant inférieure à 1, il est habituel de se référer à  $(-2 \cdot \text{Log vraisemblance})$  pour appréhender la qualité d'une estimation. Ainsi, un modèle sera « parfaitement » estimé si la vraisemblance est égale à 1, c'est-à-dire si  $-2LL = 0$ . Sous l'hypothèse nulle d'un modèle parfait,  $-2LL$  suit une Chi 2 avec  $(N-p)$  degrés de liberté,  $N$  représentant le nombre de paramètres estimés. Lorsque le niveau de signification est élevé, le modèle estimé ne diffère pas significativement du modèle "idéal".

2) On peut utiliser une statistique du Chi 2 qui représente la différence entre  $-2LL$  lorsque le modèle n'incorpore que la constante, et  $-2LL$  lorsque le modèle englobe tous les facteurs. En fait, cette statistique est comparable au test F, et signifie que l'on teste la nullité de tous les coefficients, sauf le terme constant.

3) D'autres indicateurs de la qualité de l'estimation peuvent être utilisés:  $Z^2$  - comparaison des probabilités observées et prédites par le modèle; pourcentage de cas correctement classés - comparaison entre les observations et les prédictions du modèle; histogramme des probabilités estimées.

4) On peut aussi utiliser une estimation du  $R^2$ ; on notera que dans le cas du modèle probabiliste linéaire, la limite supérieure du  $R^2$  est généralement inférieure à 1; de ce fait, la plupart du temps, le  $R^2$  obtenu avec le modèle linéaire est faible.

C'est sur la base de ces modèles que les données de l'enquête ont été traitées. Ainsi, les résultats seront exposés dans le chapitre suivant.

## **CHAPITRE IV : LES DETERMINANTS DE L'OFFRE DE TRAVAIL DES FEMMES DE BAMAKO.**

Ce chapitre a pour objectif de spécifier les déterminants de l'offre de travail des femmes de Bamako. A cette fin, nous présenterons les résultats obtenus de l'enquête dans le but de mettre en lumière les spécificités de cette offre de travail ( section I ). Dans la seconde section nous exposerons le test et les commentaires du modèle..

### **SECTION I : LES SPECIFICITES DE L'OFFRE DE TRAVAIL DES FEMMES DE BAMAKO.**

L'étude de ce thème a nécessité une enquête auprès de 92 femmes à Bamako participant activement au marché du travail. De cette enquête, découlent quelques tendances et un certain nombre de chiffres sous forme de tableaux regroupés dans les paragraphes suivants.

#### **§I. Les tendances générales de l'enquête**

Les tendances qui se dégagent du traitement des données de l'enquête sur le logiciel d'économétrie SPSS peuvent être résumées dans les tableaux suivants :

### 1. Niveau d'instruction

Il peut être apprécié dans le tableau n° 11 ci- dessous :

**Tableau 13** : Pourcentage de niveau d'éducation de l'échantillon

Niveau d'instruction	Fréquence	Pourcentage
Primaire	11	12.0
Fondamental	29	31.5
Secondaire	24	26.1
Supérieur	4	4.3
Sans instruction	24	26.1
<b>TOTAL</b>	<b>92</b>	<b>100.0</b>

**Source** : Enquête personnelle avec la collaboration de l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation ( OEF ) du Mali.

Il est à signaler tout d'abord que les délimitations des années d'études se définissent ainsi :

Cycle primaire : 6 années d'études;

Cycle fondamental : 9 années d'études

Cycle secondaire : 12 années d'études;

Cycle supérieur : 16 années d'études.

Ainsi parmi les 92 femmes interrogées, 11 sont sorties du niveau primaire ;

29 du fondamental ; 24 du secondaire ; 4 du supérieur ; et 24 sont non instruites.

Un constat général de cette enquête est que la majorité des femmes interrogées a un niveau d'instruction bas. Seulement 4,3% de ces femmes sont sorties du supérieur ; et la proportion des femmes du fondamental et du secondaire représente à peu près 58 %.

## 2. Statut matrimonial

Le tableau n° 12 mettra en lumière le statut matrimonial des personnes interrogées.

**Tableau 14** : Répartition de l'échantillon selon le statut matrimonial.

Statut matrimonial	Fréquence	Proportion en (%)
Célibataire	38	41.3
Mariée	50	54.3
Divorcée	1	1.1
Veuve	3	3.3
TOTAL	92	100.0

Source : Enquête personnelle avec la collaboration de l'OEF du Mali.

L'examen de ce tableau fait ressortir que la majorité des femmes interrogées est mariée (54.3 %) contre 41.3 % pour les célibataires. Par contre le pourcentage de veuves ou de divorcées de l'échantillon représente seulement 4.4 % du total.

## 3. Le nombre d'enfants

Le nombre d'enfants des femmes de l'échantillon est représenté dans le tableau ci-dessus.

**Tableau 15** : Répartition de l'échantillon selon l'obtention d'un enfant.

Avoir un enfant	Fréquence	Proportion en (%)
Oui	50	54.3
Non	42	45.7
TOTAL	92	100.0

**Source** : Enquête personnelle avec la collaboration de l'OEF du Mali.

L'enquête a révélé que parmi les 92 femmes, 54,3 % ont des enfants et 45,7% n'en n'ont pas. Donc on peut dire que la majorité de ces femmes a des enfants.

#### **4. Le statut professionnel**

Il sera présenté dans le tableau n° 16 suivant

**Tableau 16** : Répartition de l'échantillon selon le statut professionnel.

Avoir un emploi	Fréquence	Proportion en (%)
Oui	27	29.3
Non	65	70.7
Total	92	100.0

**Source** : Enquête personnelle avec la collaboration de l'OEF DU Mali.

En général, parmi les femmes interrogées, 70,72 % n'ont pas d'emploi et seulement 29,3% travaillent.

En résumé, la plupart des femmes de l'échantillon sont des femmes mariées qui ont des enfants, un niveau d'instruction faible et n'exercent aucun emploi. Et c'est sur ce constat que nous allons analyser les spécificités de l'offre de travail des femmes de Bamako.

## §II. Les spécificités de l'offre de travail des femmes de Bamako.

Parmi ces spécificités, on croisera un certain nombre de facteurs comme le nombre d'enfants, le niveau d'instruction de la personne interrogée, celui de ses parents et de son mari (si elle est mariée), le statut professionnel de ses parents, l'âge, le revenu du mari, le statut professionnel du mari, par la participation au marché de l'emploi. Cela, afin de dégager les spécificités de l'offre de travail des femmes de Bamako.

### 1. Le nombre d'enfants /Pourcentage d'emploi.

Ce pourcentage de femmes est représenté dans le tableau n° 17.

**Tableau 17** : Répartition de l'échantillon selon l'offre de travail / proportion d'emploi.

	Avoir un emploi				TOTAL	
	Oui		Non		Eff.	%
	Eff.	%	Eff.	%		
Avoir des enfants						
Oui	19	70.4	31	47.7	50	54.3
Non	8	29.6	34	52.3	42	45.7
TOTAL	27	100	65	100	92	100

**Source** : Enquête personnelle avec la collaboration de l'OEF du Mali.

Eff : Effectifs

% : Proportion en pourcentage

Parmi les 27 femmes qui travaillent : 19 ont des enfants et 8 n'en ont pas. Et sur

les 92 femmes interrogées, 50 ont des enfants.

De ce constat, on ne peut pas a priori dire si le fait d'avoir un enfant est un facteur de blocage ou non pour les femmes de Bamako ; on s'en tiendra aux conclusions du modèle qui sera présenté dans la section suivante.

## **2. Le niveau d'instruction /Proportion d'emploi**

Le tableau 18 explicitera cet état de fait.

**Tableau 18** : Répartition de l'échantillon selon l'offre d'emploi / niveau d'instruction.

	Avoir un emploi				TOTAL	
	Oui		Non		Eff.	%
	Eff.	%	Eff.	%		
Niveau d'instruction						
Primaire	3	11.1	8	12.3	11	12.0
Fondamental	8	29.6	21	32.3	29	31.5
Secondaire	8	29.6	16	24.6	24	26.1
Supérieur	1	3.7	3	4.6	4	4.3
S I	7	25.9	17	26.2	24	26.1
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>100</b>	<b>65</b>	<b>100</b>	<b>92</b>	<b>100</b>

**Source** : Enquête personnelle avec la collaboration de l'OEF du Mali.

Le niveau d'instruction des 27 femmes de l'échantillon exerçant un emploi se présente comme suit: 74 % sont instruites (dont 11 % ont effectué 6 années d'études; 59.2% ont entre 7 et 12 années d'études ); 3,7% sont du supérieur ; et 25,9% sont des illettrées.

Pour les 65 n'ayant pas d'emploi 63,8 % ont fréquenté l'école et 56.9 % ont plus de 6 années d'études. Par contre, seulement 4,6% sont du supérieur.

Donc on peut relativiser ce constat en affirmant que le fait d'aller à l'école à



Bamako est un facteur déterminant pour les femmes pour exercer un emploi.

### 3. Le niveau d'instruction du père /Proportion d'emploi

Cette proportion sera représentée dans le tableau suivant :

**Tableau 19** : Répartition de l'échantillon selon l'offre de travail / niveau d'instruction du père.

	Avoir un emploi				TOTAL	
	Oui		Non		Eff	%
	Eff.	%	Eff.	%		
Niveau d'inst. père						
Primaire	4	14.8	8	12.3	12	13.0
Fondamental	4	14.8	9	13.8	13	14.1
Secondaire	4	14.8	1	16.9	15	16.3
Supérieur	3	11.1	1	20.0	16	17.4
SI	12	44.4	24	36.9	36	39.1
TOTAL	27	100	65	100	9	100

Source : Enquête personnelle avec la collaboration de l'OEF du Mali.

Ce tableau montre que 53,6% des femmes qui travaillent ont leurs pères qui sont instruits, contre 43% pour celles qui n'ont pas un emploi.

Donc, on peut dire que le niveau d'instruction du père peut être un facteur favorisant l'exercice d'un emploi par la femme. Cela peut se traduire par le fait que plus le père est instruit, plus la probabilité pour que la fille exerce un emploi est élevée.

#### 4. Le niveau d'instruction de la mère /Proportion d'emploi

Le tableau 20 met en évidence cette proportion :

**Tableau 20** : Répartition de l'échantillon selon l'offre d'emploi / niveau d'instruction de la mère.

	Avoir un emploi				TOTAL	
	Oui		Non		Eff.	%
	Eff.	%	Eff.	%		
Niveau d'inst. mère						
Primaire		.0	7	10.8	7	7.6
Fondamental	2	7.4	7	10.8		9.8
Secondaire	2	7.4	8	12.3	1	10.9
Supérieur	0	1	1.5	1	1.1	
Non instru	23	85.2	42	64.6	6	70.7
TOTAL	27	100	65	100	92	100

**Source** : Enquête personnelle avec la collaboration de l'OEF du Mali.

Il ressort de ce tableau que 85.2 % des femmes qui travaillent ont leur mère illettrée contre 64.5 % pour celles qui n'ont pas un emploi.

Donc les femmes ont en général un niveau d'instruction très bas à Bamako.

#### 5. Le niveau d'instruction du mari / pourcentage d'emploi.

Il sera représenté dans le tableau n° 21 suivant :

**Tableau 21** : Répartition de l'échantillon selon l'offre d'emploi/ niveau d'instruction du mari.

	Avoir un emploi				TOTAL	
	Oui		Non		Eff.	%
	Eff.	%	Eff.	%		
Niveau d'inst. mari						
ND	7	25.9	31	47.7	38	41.3
Primaire	3	11.1	3	4.6	6	6.5
Fondamental	4	14.8	5	7.7	9	9.8
Secondaire	5	18.5	10	5.4	15	16.3
Supérieur	5	18.5	3	4.6	8	8.7
SI	3	11.1	13	20.0	16	17.4
TOTAL	27	100	65	100	92	100

**Source** : Enquête personnelle avec la collaboration de l'OEF du Mali.

ND : Non déclarés

SI : Sans instruction

Presque 62 % des femmes qui travaillent ont leurs maris qui ont fréquenté l'école et parmi eux, 18.5 % ont fait des études supérieures.

Par contre 32 % seulement pour celles qui n'exercent aucun emploi ont des maris lettrés.

Nous pouvons interpréter ce constat par le fait que les femmes travailleuses de Bamako préfèrent avoir des maris instruits et qui travaillent. Par ailleurs, nous pouvons dire que le niveau d'instruction du mari est un facteur positif pour la prise de décision de la femme de participer au marché du travail.

### 6. Le statut matrimonial / pourcentage d'emploi.

Cette proportion sera mise en évidence dans le tableau suivant :

**Tableau 22** : Répartition de l'échantillon selon l'offre d'emploi / statut matrimonial

	Avoir un emploi				TOTAL	
	Oui		Non		Eff.	%
	Eff.	%	Eff.	%		
Statut matrimonial						
Célibataire	7	25.9	31	47.7	38	41.3
Mariée	19	70.4	31	47.7	50	54.3
Divorcée	0	.0	1	1.5	1	1.1
Veuve	1	3.7	2	3.1	3	3.3
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>100</b>	<b>65</b>	<b>100</b>	<b>92</b>	<b>100</b>

Source : enquête personnelle avec la collaboration de l'OEF du Mali.

De l'échantillon, on peut constater que 70.4 % des femmes qui travaillent sont mariées contre 47.7 % de femmes mariées qui ne travaillent pas. Les célibataires en général ne travaillent pas (47% ).

On peut donc conclure que le fait d'être mariées n'empêche pas les femmes de Bamako de travailler, au contraire cela constitue pour elles une motivation.

### 6. L'âge /Pourcentage d'emploi.

il sera présenté dans le tableau suivant :

**Tableau 23** : Répartition de l'échantillon selon l'offre d'emploi / âge.

	Avoir un emploi				TOTAL	
	Oui		Non		Eff.	%
	Eff.	%	Eff.	%		
Groupe d'âge moins de 19ans	5	18.5	24	36.9	29	100
(20 - 24 ans)	3	11.1	15	23.1	18	100
(25 - 29 ans)	5	18.5	6	9.2	11	100
(30 - 34 ans)	5	18.5	4	6.2	9	100
(35 - 39 ans)	4	14.8	3	4.6	7	100
(40 - 44 ans)	1	3.7	5	7.7	6	100
(45 - 49 ans)	3	11.1	2	3.1	5	100
(50 - 54 ans )	1	3.7	3	4.6	4	100
(55 - 59 ans)	0	.0	3	4.6	3	100
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>100</b>	<b>65</b>	<b>100</b>	<b>92</b>	<b>100</b>

**Source** : Enquête personnelle avec la collaboration de l'OEF du Mali.

Parmi les femmes de l'échantillon qui exercent un emploi, 18.5 % ont moins de 19 ans, de même pour celles qui ont entre 25 - 29 ans et 30 - 34 ans.

Entre 55-59 ans aucune femme de l'échantillon n'exerce un emploi car l'âge de la retraite est de 55 ans au Mali .

### 8. Le revenu du mari / proportion d'emploi.

Le tableau 24 met en évidence cette proportion

**Tableau 24** : Répartition de l'échantillon selon l'offre de travail / revenu du mari.

	Avoir un emploi				TOTAL	
	Oui		Non		Eff.	%
	Eff.	%	Eff.	%		
Gain mensuel Mari						
Moins de 21000	2	10.0	2	5.9	4	7.4
21000 - 50000	7	35.0	8	23.5	15	27.8
50000 - 100000	4	20.0	8	23.5	12	22.2
100000 - 200000	0	.0	1	2.9	1	1.9
ND	7	35.0	15	44.1	22	40.7
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>100%</b>	<b>34</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>

**Source** : enquête personnelle avec la collaboration de l'OEF du Mali.

Il ressort de ce tableau que 10 % des femmes de l'échantillon qui travaillent ont leurs maris qui gagnent moins de 21.000 FCFA par mois ; 35 % de ces femmes ont des maris qui gagnent entre 21.000 et 50.000 FCFA ; et enfin, 20 % ont des maris qui gagnent entre 50.000 et 100.000 FCFA par mois. Ainsi donc 65 % des femmes qui travaillent ont des maris qui gagnent des salaires allant de moins de 21.000 FCFA à 100.000 FCFA par mois.

### 9. Le statut professionnel du mari / probabilité d'emploi.

Il est représenté dans le tableau n ° 25

**Tableau 25** : Répartition de l'échantillon selon le statut professionnel du mari.

	Avoir un emploi				TOTAL	
	OUI		NON		Eff	%
	Eff	%	Eff	%		
Statut prof. Mari						
ND	0	. 0	2	5.9	2	3.7
Salarié	13	65.0	13	38.2	26	48.1
Indépendant	6	30.0	14	41.2	20	37.0
Retraité	1	5.0	5	14.7	6	11.1
TOTAL	20	100	34	100	54	100

**Source** : Enquête personnelle avec la collaboration de l' OEF du Mali

ND : non déclaré.

Nous constatons que 65 % des femmes qui ont un emploi ont des maris qui sont des salariés de la fonction publique. Par contre 41.2 % des femmes qui ne travaillent pas ont leurs maris qui sont des travailleurs indépendants.

Donc le statut du mari influence positivement la femme. Si le mari exerce un emploi salarié, plus la probabilité pour que la femme travaille est grande.

### 10. Le statut matrimonial de la femme / pourcentage d'emploi.

Le tableau n° 26 montrera la proportion de femmes qui ont commencé à travailler avant ou après leur mariage .

**Tableau 26:** Répartition de l'échantillon selon l'offre d'emploi / statut matrimonial.

Statut matrimonial	Fréquence	Pourcentage
Avant mariage	14	70.0
Après mariage	6	30.0
TOTAL	20	100.0

Source : Enquête personnelle avec la collaboration de l' OEF DU Mali.

Un phénomène assez curieux apparaît ici car, on remarque que la plupart des femmes de l'échantillon ont commencé leur travail avant le mariage. Parmi les 20 femmes qui travaillent et qui sont mariées, 70% ont commencé leur travail avant le mariage et 30 % après.

De ce constat, on peut dire que le mariage n'est pas en soi un facteur de blocage pour les femmes de Bamako.

On peut donc affirmer, à partir de notre échantillon, que les femmes de Bamako ont en général:

- un niveau d'instruction bas ne dépassant pas généralement 9 années d'études ;
- leur taux de participation sur le marché du travail est faible (seulement 27 femmes sur les 92 exercent un emploi : soit 29 % ) ;
- le statut professionnel du mari est déterminant dans l'exercice d'un emploi;
- le niveau d'instruction du père influence positivement leur décision de participer au marché du travail.



- l'enfant n'est pas un facteur de blocage pour les femmes de Bamako ;
- le niveau d'instruction du mari a une influence sur la décision de la femme.

Afin de pouvoir confirmer ces constats, nous allons déterminer les facteurs les plus significatifs pour la femme dans sa prise de décision de participer au marché du travail. Pour cela nous allons utiliser le modèle logit sous SPSS/ PC+ ( logiciel de traitement statistiques et économétrique ).

## **SECTION II. TEST ET COMMENTAIRE DU MODELE.**

L'offre de travail ou la participation au marché du travail des femmes de Bamako a été explorée grâce à la procédure d'estimation des modèles dichotomiques. Le modèle retenu à cet effet est le modèle logit car avec un petit échantillon, l'estimation par les modèles probit ou logit revient à peu près au même.

Nous allons d'abord présenter les hypothèses du modèle avant d'exposer le modèle proprement dit.

Les hypothèses du modèle peuvent être regroupées comme suit :

- H1.** L'offre de travail des femmes ( OLF ) est positivement liée au niveau d'instruction.
- H2.** L'OLF est une fonction positive du niveau de revenu que la femme est sensée avoir en participant au marché du travail.
- H3.** L'OLF est une fonction négative du nombre d'enfants de moins de six ans.
- H4.** L'OLF est une fonction négative du revenu du mari.
- H5.** L'OLF est influencée ( positivement ou négativement ) par la décision du mari.
- H6.** Le poids de la religion a une influence sur l'OLF

**H7.** La discrimination à l'entrée du marché du travail a une influence négative sur l'offre de travail de la femme.

**H8.** L'âge est une fonction positive de l'OLF.

**H9.** Le niveau de scolarisation des parents a une influence positive sur l'OLF.

A partir des données relatives à l'enquête, l'analyse est centrée sur la participation au marché du travail des femmes notée PMT. Comme énoncé précédemment, ces femmes regroupent non seulement les femmes mariées mais aussi les célibataires travaillant ou non et ayant entre 15 et 59 ans.

La variable dépendante est donc PMT codée 1 si la personne exerce un emploi salarié ou indépendant et 0 dans le cas contraire.

Les variables indépendantes sont : le niveau d'instruction, l'âge, le niveau de revenu, la discrimination à l'entrée du marché du travail, le poids de la religion, le nombre d'enfants de moins de 6 ans, la décision du mari, le revenu du mari, le niveau d'instruction du père, celui de la mère, et celui du mari (pour les femmes mariées).

On présentera tout d'abord les déterminants de l'offre de travail des femmes de Bamako de manière générale avant de spécifier l'offre de travail des femmes mariées.

## §I. Les déterminants de l'offre de travail des femmes de Bamako.

Dependent Variable.. PMT

Beginning Block Number 0. Initial Log Likelihood Function

-2 Log Likelihood 111,36356

\* Constant is included in the model.

Beginning Block Number 1. Method: Enter

Variable(s) Entered on Step Number

1.. AGE Age  
 DISCRIMI discrimination  
 DM décision du mari  
 NE6 nombre d'enfants de moins de 6ans  
 NIV Niveau d'instruction  
 NIVME Niveau d'instruction de la. mère  
 NIVPE Niveau d'instruction du. père  
 NR niveau de revenu  
 PR poids de la religion  
 RM revenu du mari

Estimation terminated at iteration number 4 because  
 Log Likelihood decreased by less than ,01 percent.

-2 Log Likelihood 98,551

Goodness of Fit 109,911

	Chi-Square	df	Significance
Model Chi-Square	12,813	10	,2343
Improvement	12,813	10	,2343

Classification Table for PMT

Observed	Predicted		Percent Correct	
	non	oui		
	0	1		
non	0	64	1	98,46%
oui	1	17	10	37,04%
Overall 80,43%				

## ----- Variables in the Equation -----

Variable	B	S.E.	Wald	df	Sig	R	Exp(B)
AGE	,0271	,0233	1,3468	1	,2458	,0500	1,0275
DISCRIMI	,0971	,5707	,0289	1	,8650	,0000	1,1019
DM	-1,3823	,6070	5,1865	1	,0228	-,0692	,2510
NE6	,0124	,5595	,0005	1	,9823	,0000	1,0125
NIV	,0350	,2104	,0276	1	,8680	,0400	,9656
NIVME	,4182	,2345	3,1796	1	,0746	,1029	1,5193
NIVPE	,1202	,1902	,3996	1	,5273	,0000	1,1278
NR	-,7532	,5725	1,7311	1	,1883	,0000	,4709
PR	,7751	,7430	1,0883	1	,2968	,0000	2,1709
RM	-,0510	,5193	,0096	1	,9218	,0000	,9503
Constant	-2,8276	1,3429	4,4334	1	,0352		

Le modèle se présente ainsi :

$$\begin{aligned} \text{Log PMT} = & - 2,8276 + 0,0271 \text{ AGE} + 0,0971 \text{ DISCIMI} - 1,3823 \text{ DM} \\ & + 0,0124 \text{ NE6} + 0,03050 \text{ NIV} + 0,4182 \text{ NIVME} \\ & + 0,1202 \text{ NIVPE} - 0,7532 \text{ NR} + 0,7751 \text{ PR} - 0,0510 \text{ RM}. \end{aligned}$$

La probabilité pour une femme de participer au marché du travail sera obtenue par la formule suivante :

$$P(i) = \frac{1}{1 + e^{-z}}$$

Où  $z = \text{Log PMT}$

A partir de cette formule, il est possible de déterminer pour une femme donnée sa probabilité de participer au marché du travail compte tenu de son âge, de son niveau d'éducation, du niveau de revenu, du niveau d'instruction de ses parents..

### Commentaires :

Pour tester la qualité de l'ajustement fourni par le modèle logit, on se référera à la liste des valeurs prédites par la série représentée comme suit :

		Valeurs prédites Y	
		0	1
Yi Valeurs observées	0	$n_{00}$	$n_{01}$
	1	$n_{10}$	$n_{11}$

$n_{00}$  est le nombre de fois où on prédit que  $Y = 0$  et qu'on observe bien  $Y = 0$ .

$n_{11}$  est le nombre de fois où on prédit que  $Y = 1$  et qu'on observe bien  $Y = 1$ .

$n_{00} + n_{11}$  = nombre de fois où le modèle ne se trompe pas.

$n_{01}$  est le nombre de fois où on prédit  $Y = 1$  alors qu'on a observé  $Y = 0$

$n_{10}$  est le nombre de fois où on prédit  $Y = 0$  alors qu'on a observé  $Y = 1$

$n_{01} + n_{10}$  = nombre de fois où le modèle se trompe.

$N$  = nombres d'observations =  $(n_{00} + n_{01}) + (n_{10} + n_{11})$ .

Le modèle sera jugé significatif si  $n_{00} + n_{11} / N$  est proche de 1.

Ainsi dans notre modèle nous avons :

$$64 + 10 / 92 = 0,80.$$

Nous observons que la qualité de l'estimation du modèle est acceptable..

Par ailleurs, la table de signification indique que 80,13 % des cas sont

correctement classés c'est -à-dire prédits par le modèle.

La théorie traditionnelle enseigne que la décision de participer au marché du travail, de préférence au loisir ou au travail ménager, est positivement liée à l'âge et à l'instruction, mais négativement liée au revenu des autres membres si le loisir est un bien normal ayant une élasticité revenu positive. Effectivement, les données relatives à notre échantillon indiquent bien que l'offre de travail des femmes de Bamako en général est une fonction positivement liée à l'âge, au niveau d'instruction de la personne interrogée, aux niveaux d'instruction de ses parents, au niveau de revenu et à la religion.

Par ailleurs, il apparaît que la décision du mari, le revenu du mari, sont des handicaps à la participation au marché du travail pour les femmes.

Par contre, le nombre d'enfants de moins de six ans, et la discrimination ne sont pas pour autant des facteurs de blocages pour la femme dans sa prise de décision de participer au marché du travail à Bamako.

Comme nous pouvons le constater dans le tableau des variables de l'équation les variables liées à notre modèle ( c'est - dire les variables indépendantes qui ont leur coefficient de corrélation différent de zéro ) sont : l'âge, la décision du mari, le niveau d'instruction de la personne interrogée et celui de la mère. Donc nous pouvons nous en tenir à ses quatre variables pour une meilleure interprétation et réécrire le modèle sous la forme suivante :

$$\text{Log PMT} = - 2,8276 + 0,0271 \text{ AGE} - 1,3823 \text{ DM} + 0,035 \text{ NIV} \\ + 0,4182 \text{ NIVME}$$

Ainsi, nous remarquons que l'âge, le niveau de scolarisation de la femme et celui de la mère sont positivement liés à l'offre de travail de la femme. Si l'âge augmente d'une unité, la participation au marché du travail augmente de 2,7 % ;

aussi, si le niveau d'instruction augmente d'une année, alors la participation au marché du travail augmente de 3,5 %.

A titre illustratif, supposons une femme  $i$  âgée de 30ans, ayant 16 années d'études de même que sa mère. La probabilité pour qu'elle participe au marché du travail se calcule ainsi :

$$P_i = \frac{1}{1 + e^{-z}}$$

Avec  $z = -2,8276 + 0,021 \text{ AGE} - 1,3823 \text{ DM} + 0,035 \text{ NIV} + 0,4182 \text{ NIVME}$

D'où  $z = -2,8276 + 0,021(30) - 1,3823 + 0,035(16) + 0,4182(16)$

$$z = 3,8543$$

Enfin,

$$P_i = \frac{1}{1 + e^{-3,8543}} = 0,97$$

Nous voyons qu'à Bamako, pour une femme qui a fait des longues études de même que sa mère a une forte probabilité de participer au marché du travail. Examinons par ailleurs le cas d'une femme de 30 ans qui a fait six années de scolarité mais dont la mère n'a jamais fréquentée l'école, alors la probabilité pour que cette femme participe au marché du travail s'obtient ainsi :

$$\begin{aligned} z &= -2,8276 + 0,813 - 1,3823 + 0,21 + 0,4182 \\ &= -2,7687 \end{aligned}$$

$$\text{Ainsi, la probabilité } P_i = \frac{1}{1 + e^{2,7687}} = 0,06$$

Nous remarquons par contre, dans ce cas présent, qu' une femme dont la mère n'a pas fréquentée l'école et qui a un niveau d'instruction très bas, a une probabilité très faible pour participer au marché du travail.

Il est très important de remarquer que les variables les plus significatives sont d'abord la décision du mari, le niveau d'instruction de la personne interrogée, le niveau d'éducation des parents et ensuite l'âge. On peut donc conclure que globalement à Bamako, la décision du mari est un facteur primordial chez les femmes quant à leur prise de décision de participer ou non sur le marché du travail, vient ensuite l'âge.



## §II. Les déterminants de l'offre de travail des femmes mariées de Bamako.

Dependent Variable.. PMT

Beginning Block Number 0. Initial Log Likelihood Function

-2 Log Likelihood 66,406413

\* Constant is included in the model.

Beginning Block Number 1. Method: Enter

Variable(s) Entered on Step Number

1.. AGE Age  
 DISCRIMI discrimination  
 DM decision du mari  
 NE6 nombre d'enfants moins de 6 ans  
 NIV Niveau d'instruction  
 NIVME Niveau d'inst. mère  
 NIVPE Niveau d'inst. père  
 NR niveau de revenu  
 PR poids de la religion  
 RM revenu du mari  
 STAPME Statut prof. Mère  
 STAPPE Statut prof. Père  
 NIVMA Niveau d'inst. mari  
 STAPMA Statut prof. Mari

Estimation terminated at iteration number 5 because  
 Log Likelihood decreased by less than ,01 percent.

-2 Log Likelihood 50,210

Goodness of Fit 44,673

Chi-Square df Significance

Model Chi-Square 16,197 14 ,3015

Improvement 16,197 14 ,3015

Classification Table for PMT  
 Selected cases STAMAT EQ 2

		Predicted		Percent Correct
		non 0	oui 1	
Observed	non 0	26	5	83,87%
	oui 1	8	11	57,89%
Overall				74,00%

----- Variables in the Equation -----

Variable	B	S.E.	Wald	df	Sig	R	Exp(B)
AGE	,0449	,0417	1,1575	1	,2820	,0000	1,0459
DISCRIMI	,4840	1,0701	,2046	1	,6511	,0000	1,6225
DM	-2,7784	1,3408	4,2941	1	,0382	-,1859	,0621
NE6	1,6307	1,1159	2,1353	1	,1439	,0451	5,1073
NIV	,2882	,3699	,6069	1	,4360	,0000	1,3340
NIVME	1,1607	,6727	2,9773	1	,0844	,1213	3,1922
NIVPE	,3892	,3060	1,6169	1	,2035	,0000	1,4757
NR	1,7009	1,1177	2,3159	1	,1281	-,0690	,1825
PR	-,1024	1,1198	,0084	1	,9271	,0000	,9027
RM	-,5226	,8666	,3636	1	,5465	,0000	,5930
STAPME	-,5254	,8579	,3751	1	,5402	,0000	,5913
STAPP	-,6915	,7704	,8058	1	,3694	,0000	,5008
NIVMA	-,2250	,3194	,4964	1	,4811	,0000	,7985
STAPMA	-1,9161	,9303	4,2421	1	,0394	-,1837	,1472
Constant	-,9825	2,9676	,1096	1	,7406		

L' équation du modèle est la suivante :

$$\begin{aligned} \text{Log PMT} = & -0,0449 \text{ AGE} + 0,4840 \text{ DISCIMI} - 2,7784 \text{ DM} + 1,6307 \text{ NE6} \\ & + 0,2882 \text{ NIV} + 1,1607 \text{ NIVME} + 0,3892 \text{ NIVPE} - 1,7009 \text{ NR} - 0,1024 \text{ PR} \\ & - 0,5226 \text{ RM} - 0,5254 \text{ STAPME} - 0,6915 \text{ STAPP} - 0,2250 \text{ NIVMA} \\ & - 1,9161 \text{ STAPMA} - 0,9825 \end{aligned}$$

En observant le tableau, nous voyons que les variables indépendantes qui sont corrélées au modèle ( là où le coefficient de corrélation est différent de zéro) sont

DM, NE6, NIVME, NR, STAMA. Ainsi donc nous allons réduire le modèle avec ces cinq variables. D'où :

$$\text{Log PMT} = -0,9825 - 2,7784 \text{ DM} + 1,6307 \text{ NE6} + 1,11607 \text{ NIVME} \\ + 1,7009 \text{ NR} - 1,9161 \text{ STAPMA}.$$

**Commentaires :**

Test de la qualité de l'ajustement :

$$27 + 6 / 50 = 0,66.$$

0,66 est proche de 1 donc le modèle est globalement significatif.

Donc on peut affirmer que la qualité de l'estimation du modèle proposé est acceptable.

La table de signification indique que 66 % des cas sont correctement classés. Dans la même lignée des autres études, la décision de participer au marché pour les femmes mariées de Bamako, est une fonction croissante du nombre d'enfants de moins six ans, au niveau d'instruction de la mère et du niveau de revenu. Par contre la participation au marché du travail pour les femmes mariées de Bamako est négativement liée à la décision du mari et au statut professionnel du mari. Il apparaît par ailleurs que le nombre d'enfants de moins de 6 ans n'est pas un handicap pour les femmes mariées de Bamako dans leur prise décision de participer au marché du travail. Ceci rejoint en fait la conclusion de LACHAUD relatif à ce sujet.

Par contre, la participation des femmes mariées de Bamako au marché du travail est influencée par la décision du mari (variable la plus significative du modèle). Ce phénomène peut paraître surprenant mais il correspond très bien aux réalités du Mali car la femme ne peut exercer un emploi sans l'accord de son mari. Et cette variable a une influence négative sur notre modèle.

Par ailleurs, nous observons que, pour les femmes mariées de Bamako, si l'âge augmente d'une unité, la PMT augmente de 10,27 % .

En définitif, on peut dire que l'offre de travail des femmes de Bamako confirme les théories traditionnelles mais comme chaque pays a ses spécificités, le facteur déterminant dans la prise de décision de participer au marché du travail pour les femmes est la décision du mari. Une fois ce facteur vérifié viennent ensuite les facteurs âge et le niveau d'instruction.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans la capitale malienne, l'offre de travail féminin présente certaines spécificités générales. D'abord, les taux d'offre de travail féminin sont beaucoup plus faibles que ceux des hommes, dont ils ne représentent que 2,5 %. Ensuite, le niveau d'instruction des femmes est très bas, ce qui explique leur faible participation au marché du travail.

Notre échantillon, nous a permis d'observer que le niveau d'instruction de la mère a une influence positive sur la décision de la femme de participer au marché du travail. Le statut professionnel du mari est déterminant aussi dans l'exercice d'un emploi pour la femme. Si le mari exerce un emploi salarié, la probabilité pour que la femme exerce un emploi est élevée. Par contre, si le mari est un travailleur indépendant, cette probabilité diminue.

Le niveau d'instruction des parents est positivement lié à la décision de la femme d'exercer un emploi.

L'appréhension des déterminants de l'offre de travail des femmes de Bamako à l'aide du modèle logit permet de remarquer, de façon générale, que la décision du mari, le revenu du mari sont des handicaps à la participation au marché du travail. Par contre, le nombre d'enfants de moins de 6 ans et la discrimination ne sont pas pour autant des facteurs de blocage pour les femmes de Bamako dans leur prise de décision de participer au marché du travail. De même, pour les femmes mariées de Bamako, la décision du mari est le facteur le plus déterminant.

On remarque, dans la même lignée de la théorie traditionnelle, que l'offre de travail des femmes de Bamako, est positivement liée à leur niveau d'instruction,

au niveau de revenu et à l'âge. Ceci, confirme bien les études de LACHAUD sur l'offre de travail des femmes de Bamako en 1994.

Par contre, par rapport à l'étude de J. MINCER sur l'offre de travail des femmes mariées aux États Unis d'Amérique, notre modèle confirme ainsi trois de ses résultats. A savoir que l'offre de travail des femmes est négativement reliée au revenu du mari, et positivement reliée au taux de salaire et au niveau d'éducation de la femme. Mais il diverge avec la conclusion sur le nombre d'enfants de moins de six ans qui ne représente pas un obstacle en soi pour les femmes de Bamako.

La spécificité de ce travail par rapport aux autres études relatives à ce thème réside dans l'introduction de certaines variables comme la discrimination à l'entrée du marché du travail, la décision du mari et le poids de la religion dans le modèle. Ainsi, l'introduction de ces variables montre que la décision du mari est un facteur déterminant pour la femme dans sa prise de décision car si cette condition n'est pas vérifiée, tous les autres facteurs n'aurons aucune importance. Cette décision est négativement liée à l'offre de travail des femmes de Bamako. Par contre, la discrimination et la religion ne sont pas des facteurs de blocage pour les femmes (non mariées ) dans leur prise de décision de participer au marché du travail, même si on pense le contraire de prime abord.

Conscient du fait que la valorisation des ressources humaines, notamment féminines, est d'un apport capital dans le développement économique, beaucoup d'efforts ont été déployés sur le plan international pour encourager les femmes à participer activement à la vie économique et plus précisément au développement économique et social.

C'est dans ce cadre que notre thème de recherche a mis l'accent sur le volet travail des femmes en milieu urbain car, une valorisation des ressources humaines

ne peut se faire qu'à travers un meilleur accès à la santé, à l'enseignement et au monde du travail. Pour permettre à tous les citoyens de contribuer à une croissance durable et d'en profiter, il faudrait s'attaquer à ces problèmes.

Ainsi, nous avons pu identifier à l'aide de notre enquête, les facteurs de blocage à la participation au marché du travail pour les femmes de Bamako afin de pouvoir les mettre en relief et de trouver une solution pour faciliter l'accès au marché du travail pour la majorité des femmes.

En effet, les facteurs les plus déterminants pour ces femmes dans leur prise de décision de participer au marché du travail sont la décision du mari, le niveau d'éducation, l'âge le niveau de revenu et les niveaux d' instruction des parents. Et à ceux -ci, il convient d'ajouter, pour les femmes mariées, le statut professionnel du mari, et le nombre d'enfants de moins de six ans.

Par conséquent, pour l'élaboration d'une politique favorable aux femmes en vue d'un meilleur accès au marché du travail, les autorités devraient tenir compte de ces facteurs dégagés car ils n'ont jamais été pris en compte au Mali. En effet, ces facteurs n'ont jamais fait l'objet de priorité car, aucune étude n'a été réalisée avec comme principal objectif l'identification de facteurs de blocages qui se situent à l'entrée du marché du travail. L'importance de ces facteurs vient du fait qu'il est très important de pallier d'abord les facteurs de blocage avant l'entrée dans le marché du travail pour pouvoir participer activement à ce marché.

Le premier facteur de blocage pour les femmes de Bamako identifié par le modèle est la décision du mari. A cet effet, une politique de sensibilisation s'avère nécessaire car, jusqu'à nos jours les préjugés sexistes persistent et visent encore à confiner les femmes dans les foyers dans leurs rôles d'aides familiales non rémunérées. Il est important donc de préciser aux maris que l'intérêt de plus en plus marqué des femmes pour une vie active ne les dispense pas pour autant de leur rôle de mère ou d'épouse bien que les tâches liées à ce rôle soient allégées grâce à l'emploi de domestiques en milieu urbain bamakois, il n'empêche que c'est encore aux femmes que reviennent la direction et la responsabilité des affaires du foyer.

Mais, comme nous avons pu le constater dans le tableau 25, la participation au marché du travail est plus grande pour les femmes qui ont un mari salarié donc le véritable problème demeure une question d'instruction. Ainsi la probabilité de participer au marché du travail devient plus forte si le mari a un niveau de scolarisation élevé.

Dans le même sens, notre modèle nous a prouvé que le niveau de scolarisation de la femme a une influence positive sur sa participation au marché du travail. Plus une femme est instruite, plus sa probabilité de participer au marché du travail devient grande.

Or la tendance générale qui s'est dégagée de l'enquête est que les femmes de Bamako ont en général un niveau d'instruction très bas ne dépassant pas généralement six années d'études.

De même, si l'on s'en tient aux chiffres, en général au Mali, le niveau de scolarisation est très bas, que ce soit pour les hommes que pour les femmes.



Dès lors, l'implication qui en découle au regard des volets actuels du programme de développement économique est que le gouvernement malien devrait investir davantage dans les ressources humaines ; et notre cas précis dans l'enseignement à tous les niveaux car, une main - d'oeuvre instruite est indispensable à la croissance économique.

Nous remarquons par ailleurs que, de façon générale, tous les facteurs de blocage avant l'entrée dans le marché du travail pour les femmes de Bamako, sont liés à l'instruction car si la femme a ses parents et son mari instruits, et si de plus elle a un bon niveau de scolarisation, sa probabilité de participer au marché du travail devient proche de 100 %.

Il serait ainsi très intéressant pour une étude ultérieure de prendre en compte certaines variables de A. NAKAMURA, M. NAKAMURA, et D. CULLEN pour voir la réaction des femmes mariées de Bamako face à une augmentation du niveau de salaire ; une diminution du revenu du mari ; la création d'emploi dans les services. On pourrait aussi faire des simulations dans le même sens en introduisant trois années d'études supplémentaires et supposer que la moitié des emplois doit être occupée par les femmes...

L'analyse que nous venons de présenter sur l'offre de travail des femmes en milieu urbain bamakois ne couvre certes pas tout le pays, mais elle jette cependant un éclairage sur les difficultés qu'éprouvent ces femmes avant leur entrée sur le marché du travail, à l'heure où les effets de la crise les poussent de plus en plus à effectuer une entrée massive sur la scène économique.

Il serait donc beaucoup plus intéressant d'étendre cette étude sur toute l'étendue du territoire malien pour voir si ces facteurs sont aussi déterminants dans les autres centres urbains afin de dégager des mesures appropriées pour faciliter l'accès au marché du travail à toutes les femmes du Mali.

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES

Banque mondiale "*Le monde du travail dans une économie sans frontière* "  
Rapport sur le développement dans le monde, 1995.

LACHAUD . J. P, "*Les femmes et le marché du travail urbain en Afrique subsaharienne* ", Série de recherche 1, Centre d' Économie du Développement.  
 Université Montesquieu - Bordeaux IV, 1996.

PERROT.A, "*Les nouvelles théories du marché du travail* ", Ed. la Découverte,  
 Collection Repère Paris 1992.

PICARD.P, "*Elément de micro-économie : théories et applications* ", éd.  
 Montchrétien, Paris, 1987, pp 117-121.

### ARTICLES ET DOCUMENTS DE TRAVAIL.

ALLECHI M'BET « *A review of the literature on the female labor supply* »,  
 Document de travail CCCO 1996.

Atelier pour la définition d'une politique de promotion féminine au Mali, 1992.

Bureau Régional pour l'Afrique, "*La problématique de l'accès des femmes à l'emploi en Afrique* ", O.I.T, 1994.

Bourse du travail du Mali " *Accès des femmes à l'emploi* " Rapport en vue des préparatifs de la 4 ème conférence mondiale sur les femmes en Chine 1995.

Commissariat à la promotion des femmes, "*Stratégies nationales d'intervention pour la promotion des femmes* ", Janvier 1994.

CREA/CRDI/FASEG "*Les modèles probit et logit*", Document du séminaire Avril 1997.

Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique ( DNSI ).  
« *Recensement sur la population du Mali* » 1994.

Groupe d'appui à la reforme juridique (GAREG ), "*La situation de la femme dans le droit positif malien et ses perspectives* ", Août 1995.

**LACHAUD .J.P**, "*Exclusion du marché du travail, inégalité et genre dans les capitales africaines : une méthode nouvelle de mesure* ", Centre d'Économie du Développement, Université Montesquieu Bordeaux IV, Institut international d'études sociales : IIES (GENEVE ), 1996.

**LACHAUD J.P**, "*Pauvreté et marché du travail au Mali : Le cas de Bamako*" IIES ( GENEVE ), 1995.

**LACHAUD.J.P**, "*Marché du travail et exclusion sociale en Afrique francophone : quelques éléments d'analyse*", IIES, 1994.

" *Le marché du travail : fonctionnement et organisation*", in revue Problèmes économiques, n ° 2396-2397 du 2-9 novembre 1994, pp 2-5.

« Le rôle des femmes dans le développement urbain », in revue Problèmes économiques, n° 2446 du 15 novembre 1995, pp 6 -12.

Ministère de l'Education de Base de Bamako, « *Plan d'action pour la scolarisation des filles* », Bamako 1993.

**NAKAMURA ( A ) , NAKAMURA ( M ) , and CULLEN ( D )**, "*Job Opportunities, the offered wage, and the labor supply of married women* ", in American Economic Review, December 1979.

Observatoire de l'Emploi et de la Formation du Mali ( OEF ), Annuaire Statistique de 1991, 1992, 1993 et 1994.

Observatoire de l'Emploi et de la Formation du Mali « *Rapport d'analyse de la Déclaration Annuelle de la Main - d'Oeuvre* » "DAMO" 1994, .

**TRAORE Oumou**, Avant projet de plan d'action pour "*L 'intégration de la femme au développement*" , 1991-1993.

"Travail, Formation, Emploi", in revue Problèmes économiques, n ° 2436 du 6 septembre 1995, pp 5 - 9.

## ANNEXE I

**QUESTIONNAIRE***I. CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES*

1. Quel est votre âge ?

2. Quel est votre niveau d'instruction ?

Primaire  Fondamental  Secondaire  Supérieur

Sans instruction

3. Quel est votre statut matrimonial ?

Célibataire  Mariée  Divorcée  Veuve

4. Avez- vous des enfants ?

Oui  Non

5. Si oui, combien de filles....., de garçons.....?

6. Quel est votre ethnie ?

7. Où habitez- vous ?

*II. CARACTERISTIQUES SOCIO- ECONOMIQUES.*

8. Quel est le niveau d'instruction de votre :

Père : Primaire  Fondamental  Secondaire  Supérieur

Sans instruction

Mère : Primaire  Fondamental  Secondaire  Supérieur

Sans instruction

Mari : Primaire  Fondamental  Secondaire  Supérieur

Sans instruction

9. Quel est le statut professionnel de votre :

Mère : Salariée  Indépendante  Ménagère  Retraitée

Père : Salariée  Indépendant  Retraité  Chômeur

Mari : Salarié  Indépendant  Retraité  Chômeur

10. En cas d'activité, quelle est la profession de votre :

Mère : .....

Père : .....

Mari : .....

11. Combien gagne mensuellement en FCFA votre :

- de 2100    21000- 50000    50000- 100000    100000-200000    +200000

Père :

Mère :

Mari :

### III. CARACTERISTIQUES CULTURELLES.

12. Quelle est la religion pratiquée par votre :

Mère : .....

Père : .....

Mari : .....

Vous même : .....

13. Si vous êtes mariée, avez- vous des coepouses ?

Oui                      Non

14. Si oui, combien ?.....

15. Avez-vous des frères et soeurs ?

16. Si oui, combien de :

Frères :

Soeurs :

17. Si vous êtes mariées, quel est l'ethnie de votre époux ?

18. Quel est votre régime matrimonial ?

Communauté de biens Séparation de biens *4. EMPLOI.*

19. Avez - vous un emploi ?

Oui  Non 

20. Si oui, quelle est votre profession ?

21. Quel est votre statut ?

Salariée  indépendante 

22. Quel est votre revenu mensuel en FCFA?

Moins de 21000

Entre 21000et 50000

Entre 50000 et 100000

Plus de 200000

23. Avez -vous commencée ce travail :

Avant votre mariage Après votre mariage 

24. Avez - vous déjà perdu un emploi ?

Licenciement individuel Licenciement collectif Rapprochement du conjoint Refus de mari Autres à préciser 

26. Si vous n'exercez aucun emploi, êtes- vous à la recherche d'un emploi ?

Oui  Non



27. A votre avis, les facteurs ci dessous ont -ils une influence sur votre décision de participer au marché du travail ?

1. La décision du mari

Oui  Non

2. Le revenu du mari

Oui  Non

3. Le niveau de salaire en vigueur

Oui  Non

4. Le poids de la religion

Oui  Non

5. Les enfants de moins de six ans

Oui  Non

6. La discrimination a l'entrée du marché du travail

Oui  Non

28. Pensez- vous que d'autres facteurs peuvent pousser les femmes à travailler ou non

Oui  Non

29. Si oui, lesquels ?

-

-

-

-

-

30. Quelles propositions faites vous pour faciliter l'accès à l'emploi des femmes ?

-

-

-

## ANNEXE II

Tableau 1.3 : Taux d'offre de travail selon la capitale, le statut matrimonial et l'âge (%)<sup>1</sup> — 15 ans et plus

Capitale Paramètre		Ouagadougou	Yaoundé	Abidjan	Conakry	Bamako
Chef de ménage	15-29 ans	97,2	95,3	95,2	100,0	100,0
	30-39 ans	97,0	94,8	97,3	100,0	96,2
	≥ 40 ans	82,8	82,4	88,9	78,8	66,2
	Ensemble	88,3	89,0	93,5	83,0	72,0
	N	300	301	292	300	300
Hommes secondaires	15-29 ans	54,6	33,6	69,1	43,7	43,3
	30-39 ans	87,1	93,7	91,3	78,9	80,0
	≥ 40 ans	72,3	46,2	70,0	70,0	61,4
	Ensemble	57,7	41,4	70,7	50,9	50,4
	N	381	505	314	806	940
Femmes mariées	15-29 ans	44,4	41,4	59,5	35,3	18,7
	30-39 ans	57,7	61,5	58,1	52,1	28,0
	≥ 40 ans	36,7	44,9	44,4	40,7	15,9
	Ensemble	46,3	48,9	56,5	42,8	20,2
	N	337	280	260	549	510
Femmes secondaires (de la famille)	15-29 ans	36,9	17,0	58,6	24,3	18,0
	30-39 ans	80,0	56,0	90,0	59,5	50,0
	≥ 40 ans	50,0	32,0	22,2	11,1	19,2
	Ensemble	39,7	20,9	58,5	26,5	20,9
	N	247	339	171	438	574
Ensemble	15-29 ans	49,7	32,1	67,0	36,4	32,4
	30-39 ans	78,4	81,0	83,1	69,2	59,5
	≥ 40 ans	63,0	64,3	73,5	57,7	40,6
	Ensemble	58,4	48,1	71,6	48,3	39,3
	N	1265	1425	1037	2093	2324

(1) Le taux d'offre pour une strate donnée est obtenu en rapportant l'effectif des actifs — employés, sous-emploies et chômeurs — à celui de la population totale du groupe.

Sources : Enquêtes pilotes sur l'emploi auprès des ménages Burkino Faso (Ouagadougou, 1992), Cameroun (Yaoundé, 1990-91), Côte d'Ivoire (Abidjan, 1986-87), Guinée (Conakry, 1991-92), Mali (Bamako, 1991).

## ANNEXE III

Tableau 2.3 : Taux d'offre de travail selon la capitale, le statut matrimonial et le niveau d'instruction (%)<sup>1</sup> — 15 ans et plus

Capitale	Paramètre	Ouagadougou	Yaoundé	Abidjan	Conakry	Bamako
Chef de ménage	sans instruction	83,3	75,0	94,1	78,2	68,9
	primaire	88,7	78,7	86,4	86,0	66,7 <sup>2</sup>
	secondaire	90,0	93,5	94,2	83,5	81,1
	supérieur	100,0	95,6	92,3	91,7	81,3
	Ensemble	88,3	89,0	93,5	83,0	72,0
	N	299	301	292	300	300
Hommes secondaires	sans instruction	86,3	43,8	88,9	76,1	59,7
	primaire	71,7	69,7	82,4	57,9	48,2 <sup>2</sup>
	secondaire	36,2	35,8	66,0	40,6	42,9
	supérieur	36,0	36,9	60,0	55,7	53,9
	Ensemble	57,9	41,4	70,7	50,9	50,4
	N	381	505	314	806	940
Femmes mariées	sans instruction	33,5	24,1	49,1	36,3	11,0
	primaire	45,5	38,9	68,4	33,3	22,2 <sup>2</sup>
	secondaire	78,0	57,2	70,8	62,5	73,1
	supérieur	93,3	69,6		93,3	75,0
	Ensemble	46,3	48,9	56,5	42,8	20,2
	N	337	280	260	549	510
Femmes secondaires	sans instruction	45,8	27,3	52,2	16,5	13,5
	primaire	43,8	35,6	57,1	27,9	20,0 <sup>2</sup>
	secondaire	33,0	18,1	60,9	28,2	38,3
	supérieur	37,5	16,7	100,0	47,6	33,3
	Ensemble	39,7	20,9	58,5	26,5	20,9
	N	247	339	171	438	574
Ensemble	sans instruction	59,0	40,2	67,7	4,7	33,2
	primaire	62,4	57,0	75,0	48,3	37,8 <sup>2</sup>
	secondaire	50,1	43,6	73,2	44,6	51,3
	supérieur	77,1	56,4	84,2	68,0	59,7
	Ensemble	58,4	48,1	71,6	48,3	39,3
	N	1265	1425	1037	2093	2324

(1) Le taux d'offre pour une strate donnée est obtenu en rapportant l'effectif des actifs — employés, sous-employés et chômeurs — à celui de la population totale du groupe. (2) fondamental 1 et 2.

Sources : Enquêtes pilotes sur l'emploi auprès des ménages : Burkina Faso (Ouagadougou, 1992), Cameroun (Yaoundé, 1990-91), Côte d'Ivoire (Abidjan, 1986-87), Guinée (Conakry, 1991-92), Mali (Bamako, 1991).

## ANNEXE IV

Tableau 3.3 : Répartition de la population de 15 ans et plus selon la capitale, le statut sur le marché du travail, l'âge et le sexe (%)

Capitale	Paramètre	Ouagadougou		Yaoundé		Abidjan		Conakry		Bamako	
		hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Irrégulier	15-29 ans	47,0	66,7	33,3	15,8	37,6	50,0	20,7	66,6	33,1	45,8
	30-39 ans	41,2	5,6	46,7	57,9	50,0	50,0	13,8	33,3	29,5	20,8
	≥ 40 ans	11,8	27,8	20,0	26,3	12,5	0,0	65,5	0,0	36,4	33,4
	Ensemble	2,8	2,9	3,9	2,9	2,8	0,4	2,6	0,3	3,6	2,2
Indépendant marginal	15-29 ans	37,9	31,3	25,9	23,1	31,9	50,0	31,9	39,4	24,6	20,0
	30-39 ans	15,5	11,6	44,4	35,9	34,8	24,4	29,2	21,2	27,9	24,0
	≥ 40 ans	46,5	68,2	29,6	41,0	33,3	25,5	38,9	39,4	47,5	56,0
	Ensemble	9,4	7,0	3,5	5,9	11,5	19,5	6,6	3,3	5,0	2,3
Indépendant avec capital	15-29 ans	10,3	44,5	16,0	11,1	33,3	0,0	18,4	39,4	13,2	50,0
	30-39 ans	27,6	27,3	36,0	11,1	8,3	50,0	28,9	21,2	18,4	50,0
	≥ 40 ans	62,1	27,3	48,0	77,7	58,3	50,0	42,6	39,4	68,5	0,0
	Ensemble	4,7	1,8	3,3	1,4	2,1	0,4	3,5	3,3	3,1	0,2
Salarié protégé	15-29 ans	15,1	23,4	12,0	25,8	35,6	65,5	10,5	11,1	21,7	18,5
	30-39 ans	54,5	53,2	48,7	52,6	37,9	27,6	40,4	55,6	40,6	59,3
	≥ 40 ans	30,4	23,4	49,3	31,6	26,5	6,9	49,1	33,3	37,8	21,2
	Ensemble	16,1	7,6	15,4	8,6	22,9	6,3	10,4	4,5	11,8	4,9
Salarié non protégé	15-29 ans	31,1	41,7	51,4	42,0	47,6	69,2	25,0	36,7	48,7	57,7
	30-39 ans	32,0	33,3	27,1	42,0	34,1	30,8	39,0	57,1	25,3	30,8
	≥ 40 ans	36,9	25,0	21,5	16,0	28,3	0,0	55,1	7,1	25,9	11,5
	Ensemble	16,7	3,9	14,1	7,5	14,3	5,6	7,0	1,4	13,4	4,7
Chômeur	15-29 ans	85,0	79,7	65,6	84,3	78,2	89,1	46,1	59,3	67,2	84,2
	30-39 ans	5,6	16,5	23,7	12,9	10,9	7,3	23,4	35,9	25,0	13,2
	≥ 40 ans	9,3	3,8	10,7	2,9	10,9	3,6	30,5	4,7	7,8	2,6
	Ensemble	17,4	1,5	17,2	10,5	20,7	11,9	11,7	6,4	9,6	3,4
Chômeur marginal	15-29 ans	82,6	69,8	64,3	74,0	100,0	88,9	73,1	71,8	78,0	75,7
	30-39 ans	0,0	18,9	28,6	20,0	0,0	11,1	15,7	12,8	13,6	11,2
	≥ 40 ans	17,4	11,3	7,1	6,0	0,0	0,0	11,2	15,5	7,4	13,1
	Ensemble	3,7	8,6	1,8	7,5	0,2	3,9	8,1	14,9	6,7	9,6
Inactif	15-29 ans	81,8	59,3	90,2	72,9	82,2	61,5	82,2	53,9	78,1	61,7
	30-39 ans	3,0	13,0	1,3	10,3	3,7	18,3	4,5	15,3	4,9	15,8
	≥ 40 ans	15,1	27,7	8,5	16,8	13,1	20,1	13,3	30,8	17,0	32,5
	Ensemble	26,8	46,3	40,3	55,6	18,6	36,6	32,4	49,1	37,4	69,4
Apprenti/ aide-familial	15-29 ans	89,8	49,1	66,7	0,0	95,0	66,2	77,8	39,9	87,1	44,7
	30-39 ans	8,2	23,6	0,0	100,0	0,0	21,1	13,9	21,3	8,6	13,2
	≥ 40 ans	2,0	27,3	33,3	0,0	5,0	12,7	8,2	38,8	4,3	42,1
	Ensemble	1,5	8,9	0,4	0,2	6,9	15,4	17,7	18,9	9,6	3,4
Total (%)		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N		650	615	761	664	575	462	1096	997	1213	1111

Sources : Enquêtes pilotes sur l'emploi auprès des ménages : Burkina Faso (Ouagadougou, 1992), Cameroun (Yaoundé, 1990-91), Côte d'Ivoire (Abidjan, 1986-87), Guinée (Conakry, 1991-92), Mali (Bamako, 1991)

## ANNEXE V

Tableau 4.3 : Taux d'emploi et d'offre de travail des adultes — 15 ans et plus — selon la capitale, le statut matrimonial et le niveau de vie (%)<sup>1</sup>

Paramètre	Pauvres		Intermédiaires		Non pauvres		Ensemble	
	Emploi	Offre	Emploi	Offre	Emploi	Offre	Emploi	Offre
<b>Ouagadougou (N)</b>	676	676	449	449	140	140	1265	1265
Chef de ménage	72,1	80,5	93,1	96,1	97,8	97,8	85,0	88,3
Hommes secondaires	35,7	63,9	31,9	50,4	23,3	46,7	33,3	57,8
Femmes mariées	30,6	37,8	42,4	49,2	53,9	76,9	37,4	46,3
Femmes célibataires	26,2	50,8	15,8	28,4	11,5	26,9	20,7	39,7
Ensemble	40,8	58,3	45,0	55,7	53,6	67,9	43,7	58,4
Ensemble femmes	31,1	45,0	32,4	41,6	37,3	56,7	32,2	45,0
<b>Yaoundé (N)</b>	407	407	624	624	194	394	1425	1425
Chef de ménage	49,9	71,6	89,9	93,0	96,7	98,9	81,1	89,0
Hommes secondaires	13,3	34,7	19,8	43,9	26,6	44,8	19,8	41,4
Femmes mariées	25,4	36,5	31,9	43,7	57,3	67,1	37,9	48,9
Femmes célibataires	7,1	23,9	12,2	18,2	10,3	21,8	10,0	20,5
Ensemble	20,6	39,3	35,1	47,9	45,9	57,4	34,0	48,1
Ensemble femmes	18,8	33,0	24,9	32,8	38,6	48,5	26,4	36,9
<b>Abidjan (N)</b>	227	227	537	537	273	273	1037	1037
Chef de ménage	56,1	86,0	93,2	95,9	93,2	94,3	86,0	93,5
Hommes secondaires	33,8	77,0	33,1	64,9	56,2	75,3	39,8	70,7
Femmes mariées	37,9	41,4	49,7	56,6	67,8	71,2	51,2	56,5
Femmes célibataires	28,9	52,6	33,4	59,4	40,3	62,2	34,5	59,5
Ensemble	39,6	66,1	54,2	70,2	68,5	78,8	54,8	71,6
Ensemble femmes	37,6	48,5	46,9	60,2	59,1	68,6	47,6	59,5
<b>Conakry (N)</b>	1179	1179	428	428	492	492	2093	2093
Chef de ménage	52,0	75,3	45,6	91,5	51,4	90,1	39,1	83,0
Hommes secondaires	34,2	46,1	49,0	59,5	47,3	56,5	39,8	50,9
Femmes mariées	31,2	35,3	40,9	44,9	52,3	58,3	39,8	42,8
Femmes célibataires	14,7	23,5	20,6	33,0	21,1	27,8	38,4	26,5
Ensemble	31,5	42,3	45,6	53,5	51,4	57,9	17,4	48,3
Ensemble femmes	24,0	30,2	32,6	40,1	40,0	45,9	29,5	35,9
<b>Bamako (N)</b>	1191	1191	470	470	663	663	2324	2324
Chef de ménage	57,0	59,6	77,6	82,8	84,6	85,7	69,3	72,0
Hommes secondaires	31,0	45,9	42,3	52,0	50,6	57,3	38,9	50,4
Femmes mariées	10,4	10,8	22,5	24,5	30,4	32,3	19,0	20,2
Femmes célibataires	12,8	18,2	21,1	27,2	16,3	21,8	15,3	20,9
Ensemble	25,2	33,5	37,2	43,8	42,8	47,4	32,7	39,3
Ensemble femmes	12,3	15,4	22,1	26,1	24,2	27,8	17,6	21,0

(1) Le taux d'emploi pour une strate donnée est obtenu en rapportant l'effectif des employés (employés et sous-employés — y compris les apprentis) à celui de la population totale du groupe ; le taux d'offre pour une strate donnée est obtenu en rapportant l'effectif des actifs (employés, sous-employés et chômeurs — y compris les apprentis) à celui de la population totale du groupe.

Sources : Enquêtes pilotes sur l'emploi auprès des ménages Burkina Faso (Ouagadougou, 1992), Cameroun (Yaoundé, 1990-91), Côte d'Ivoire (Abidjan, 1986-87), Guinée (Conakry, 1991-92), Mali (Bamako, 1991).